PASSIONS ARCHITECTES



RÉGION LORRAINE | TRIBUNE DE FLEUR PELLERIN | MOBILISATION DES ARCHITECTES : COLLOQUE AU CESE | VOUS AVEZ DIT "CHÈRE LA CONSTRUCTION"? | LE CONSEIL POUR L'INTERNATIONAL DES ARCHITECTES FRANÇAIS | FORMATION PROFESSIONNELLE DES SALARIÉS, TEMPS PARTIEL ET RSI : QUOI DE NEUF? | FORMEZ-VOUS AU BIM!



NOUVELLE PUBLICATION

Le mémo de référence conçu par Cegibat facilite la conception et la réalisation

Le mémo de référence conçu par Cegibat facilite la conception et la réalisations techniques.

Retrouvez des synthèses

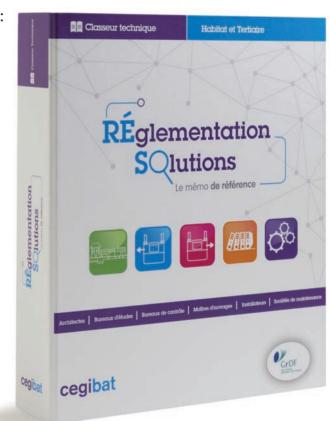
et optimisées. Retrouvez des synthèses

et les solutions techniques et les solutions e

RÉGLEMENTATION SOLUTIONS

Ce classeur comporte 29 fiches parmi lesquelles :

- → Raccordement au réseau gaz
- → Installations gaz en ERP
- → Rénovation de chaufferie
- → Implantation de chaufferie
- → Conduites d'immeuble
- → Evacuation des produits de combustion
- → RT 2012
- → Micro-cogénération
- → PAC absorption gaz
- → Prix des énergies
- → Biométhane
- **→** . . .



En vente sur le site internet Cegibat

www.cegibat.grdf.fr







MARIE-FRANÇOISE MANIÈRE, PRÉSIDENTE DE L'UNSFA



L'UNION DES ARCHITECTES

PARTICIPEZ À LA STRATÉGIE NATIONALE DE L'ARCHITECTURE

En 2014, Patrick Bloche éditait son rapport et faisait 36 propositions pour "une création architecturale désirée et libérée".

En 2015, Fleur Pellerin lance sa **Stratégie Nationale pour l'Architecture.**

En 2016, aurons-nous enfin une véritable loi sur la création architecturale et le patrimoine?

Mais, avant tout, y aura-t-il encore, en 2016, des architectes indépendants? Auront-ils encore accès à la commande? Y aura-t-il encore des marchés de maîtrise d'œuvre?

Comment exercerons-nous?

Saisissons la Stratégie Nationale (S.N.A.) pour porter des propositions concrètes et efficaces, pour le citoven et pour les architectes.

Veillons à ce que l'Architecture perdure et reste l'expression de notre civilisation,

Rappelons ce que François Hollande nous a déclaré le 5 mars lors du dîner sur l'architecture auquel je participais, "l'architecture, c'est la vie",

Persistons dans notre revendication: l'architecte est l'acteur incontournable et indispensable de l'acte de bâtir, d'aménager l'espace et de rénover.

Rassemblons des réflexions structurées pour formuler des propositions construites sur nos constats, nos besoins et nos attentes.

Exprimez-vous sur les thèmes de la S.N.A.: "mobiliser et sensibiliser", "innover" et "développer", ajoutez d'autres thèmes, soyez novateurs et faites des propositions étayées (argumentaire, projet), en nous écrivant sur www.sna.unsfa.fr.

L'Unsfa continue à se battre pour que l'architecte demeure le manager d'équipe et de projet en organisant le travail collaboratif. Il est, et reste, le repère fixe et continu autour duquel les nouveaux modèles organisationnels et économiques pourront se constituer.

> Nous nous ferons le relais de vos propositions, Car c'est toute la profession qui doit être entendue

39, boulevard Raspail 75007 Paris Tél. : +33 (1) 45 44 58 45 Fax : +33 (1) 45 44 93 68 E-mail : contact@unsfa.fr — www.syndicat-architectes.fr

DIRECTRICE DE PUBLICATION : Marie-Françoise Manière Directrice Adjointe de Publication et Rédactrice En Chef : Isabelle Chinardet-Cantineau ASSISTANTE RÉDACTRICE EN CHEF : Estelle Palucki CHARGÉS DE RUBRIQUE: À l'honneur/Actuas: Editions PC, Unsfa - nfos Ministères: Marie-Françoise Manière - Institu-tionnel: Editions PC - Bon sens: Gilbert Ramus (Illustrations:

tuoinie: Eutitois 7- Bois Senis, soineet namus (mustatuois, Nicolas Depointot) - Vie syndicale: Philippe Klein, Régis Chau-mont, Estelle Palucki - Club Prescrire: Ruth Mnamani - Inter-national: Philippe Klein - Formation: Bernard Coudert - Infos sociales: Christophe Yuen - Collectivité locale: Estelle Palucki sociales: clinisopher buen - conferince locale : statele rauck - L'architecture nous fait la vi(II)e meilleure : Estelle Palucki Editions PC - L'architecture au quotidien : Sabine Fournal el Régis Chaumont - Matière à réflexion : Antoine Daudré-Vignier - Archi-culture : Isabelle Chinardet-Cantineau, Editions PC.

ABONNEMENT (4 numéros par an) | tél./fax Unsfa: 01 45 44 58 45 CONCEPTION ET RÉALISATION: EDITIONS PC | Philippe Chauveau, Sophie Chauvin | Tél.: +33 (1) 42 73 60 60 | "Passion Architecture" est une publication de l'organisation Unsfa RÉGIE COMMERCIALE: Éditions PC (coordination Sophie Chauvin) La direction se réserve le droit de refuser toute publicité ISSN: 1637-2735 / Imprimerie Roto Champagne

COUVERTURE Bureaux pour l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Rozérieulles (57) (KL ARCHITECTES architecte mandataire ; M. Busato et V.Toffalon

INFOS MINISTERES TRIBUNE DE FLEUR PELLERIN

À L'HONNEUR / **ACTUAS**

ACTUAS MOBILISATION DES ARCHITECTES Au cese / Lettre commune À FRANÇOIS HOLLANDE

INSTITUTIONNEL INTERVIEW DE JACQUES CHANUT, PRÉSIDENT DE LA FFB

BON SENS "VOUS AVEZ DIT « CHÈRE La construction » ?"

VIE SYNDICALE LES VŒUX DE L'UNSFA AU CESE / La vie des régions unsfa / "L'architecte élu local"

CLUB PRESCRIRE

INTERNATIONAL CIAF 2015-2017

FORMATION "FORMEZ-VOUS AU BIM!"

INFOS SOCIALES

CAHIER SPÉCIAL

L'ARCHITECTURE **AU QUOTIDIEN**

MATIÈRE À RÉFLEXION

ARCHI-CULTURE

L'ARCHITECTURE EST UNE POLITIQUE PUBLIQUE STRUCTURANTE TRIBUNE DE FLEUR PELLERIN, INFOS MINISTÈRE MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

L'attente de notre société en matière de qualité du cadre de vie est très forte. Les nombreuses actions de l'architecture et au naucane en témpirment tout comme l'annouement de l'architecture et au naucane en témpirment tout comme l'annouement de l'architecture et au naucane en témpirment tout comme l'annouement de l'architecture et au naucane en témpirment tout comme l'annouement de l'architecture et au naucane en témpirment tout comme l'annouement de l'architecture et au naucane en témpirment de l'architecture et au naucane et au naucan L'attente de notre societe en matiere de qualite du cadre de vie est tres forte. Les nombreuses actions de sensibilisation à l'architecture et au paysage en témoignent, tout comme l'engouement du locales de sensibilisation à l'architecture et au paysage en témoignent, tout comme l'engouement du locales de sensibilisation à l'architecture et au paysage en témoignent, tout comme l'engouement du locales de sensibilisation à l'architecture et au paysage en témoignent, tout comme l'engouement du locales de sensibilisation à l'architecture et au paysage en témoignent, tout comme l'engouement du locales de sensibilisation à l'architecture et au paysage en témoignent, tout comme l'engouement du locales de sensibilisation à l'architecture et au paysage en témoignent, tout comme l'engouement du locales de sensibilisation à l'architecture et au paysage en témoignent, tout comme l'engouement du locales de sensibilisation à l'architecture et au paysage en témoignent, tout comme l'engouement du locales de sensibilisation à l'architecture et au paysage en témoignent, tout comme l'engouement du locales de l'architecture et au paysage en témoignent du locales de l'architecture et au paysage en témoignent, tout comme l'engouement du locales de l'architecture et au paysage en témoignent du l'architecture et au paysage en témoigne et au paysage en témoigne et au paysage en témoigne et au paysage en PUDIIC POUR les Journees du patrimoine ou les expositions d'architecture et d'urbanisme.

Parmi les professionnels, l'attente est également forte, alors que la valeur de tràe démadée et très démandes du reconnue l'a cituation économique mu'ile vivent est très démandes et très démandes de l'attente est également forte, alors que la vivent est très démandes et très démandes de l'attente est également forte, alors que la valeur de vivent est très démandes et très démandes de l'architecture n'est pas et très que la valeur de l'architecture n'est pas et très et de l'architecture n'est pas et très et de l'architecture et de l'architecture n'est pas et très et de l'architecture et de l'architecture n'est pas et très et de l'architecture n'est pas et de l'architecture n lucales de sensibilisation à l'architecture et au paysage en temoignent, tout comme l'é public pour les journées du patrimoine ou les expositions d'architecture et d'urbanisme. Parmi les professionnels l'attents est également farts alors que le valeur de l'attents est également farts Yarmi les protessionneis, l'attente est egalement torte, alors que la valeur de l'architecture n'est pas toujours identifiée, nommée ou reconnue. La situation économique qu'ils vivent est très dégradée et très précedurante

preoccupante.

Pourtant, les architectes sont des professionnels de l'acte de construire, du développement durable, de Pourtant, les architectes sont des professionnels de l'acte de construire de la création Lour formation euné.

La requalification urbaine et ce cont touinure de nrofeccionnels de la création l'aure de la création urbaine et ce cont touinure de nrofeccionnels de l'acte de construire, du développement durable, de la création Leur formation euné. Pourtant, les architectes sont des professionnels de l'acte de construire, du developpement durable, de la création. Leur formation supé-la requalification urbaine et ce sont, toujours, des professionnels de la créative et enciale de la création urbaine et ce sont, toujours, des professionnels de la création. Leur formation supérisonnels de la création de la cr la requaincation urbaine et ce sont, toujours, des professionnels de la creation. Leur tormation superieure dispensée sur cinq ans leur permet d'intégrer les disciplines techniques, créatives et sociales. Ils rieure dispensée sur cinq ans leur permet d'intégrer les disciplines techniques, créatives et sociales. Il rieure dispensée sur cinq ans leur permet d'intégrer les disciplines techniques, créatives et sociales. Il rieure dispensée sur cinq ans leur permet d'intégrer les disciplines techniques, créatives et sociales. Il rieure dispensée sur cinq ans leur permet d'intégrer les disciplines techniques, créatives et sociales. Il rieure dispensée sur cinq ans leur permet d'intégrer les disciplines techniques, créatives et sociales. Il rieure dispensée sur cinq ans leur permet d'intégrer les disciplines techniques, créatives et sociales. Il rieure dispensée sur cinq ans leur permet d'intégrer les disciplines techniques, créatives et sociales. rieure dispensee sur cinq ans ieur permet d'integrer les disciplines techniques, creatives et sociales. Ils travaillent par projet, ils savent écouter et s'adapter et ils ont une vraie capacité de réponse prospective

globale et opérationnelle.

L'EXERCICE DE LA PROFESSION SE TRANSFORME

Les architectes exercent de facon très diversifiée et savent faire face à des contextes mouvants et à l'instabilité de la commande. L'exercice de la profession se transforme. Les jeunes professionnels explorent de nouvelles solutions pour s'adapter aux micro-économies et ils multiplient les associations avec les disciplines voisines. Il faut les aider à rendre les petites agences plus robustes. Pour autant, je souhaite maintenir l'équilibre des sociétés d'architecture qui garantissent l'indépendance et la spécificité professionnelle des architectes, signe de transparence pour leurs clients.

Mais aujourd'hui, le modèle économique de la profession n'est plus soutenable.

Une juste répartition de la valeur doit être retrouvée et je souhaite qu'une ré-

flexion soit engagée par les économistes sur la formation de la valeur dans la chaîne de la construction.

L'élargissement de l'accès à la commande est un autre objectif fondamental. On estime que 80 % de l'entretien-amélioration sont réalisés sans architecte, de même que 70 % des logements et 45 % des autres constructions.

Cet élargissement passe également par le développement de l'export. Les architectes français sont déjà très reconnus à l'international, mais il nous faut poursuivre dans cette voie; j'entends donc relancer les dispositifs d'aide et de promotion



FLEUR PELLERIN. MINISTRE DE LA CULTURE **ET DE LA COMMUNICATION**

à l'export de la profession. La présence appuvée et remarquée des architectes français au dernier MIPIM en mars 2015, avec le Conseil national de l'ordre et les jeunes professionnels des Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP), s'inscrit d'ores et déjà dans cette démarche.

L'ARCHITECTURE: UN ENJEU **POUR LA JEUNESSE**

18 000 étudiants sont inscrits dans les écoles nationales supérieures d'architecture françaises, qui sont placées sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Le besoin d'architecture demeure. Et le métier continue d'attirer les jeunes. Il convient de travailler sur l'élargissement du champ d'interventions, notamment en s'interrogeant sur certains paradoxes: la France, qui porte une politique ambitieuse pour

son cadre de vie, compte 45 architectes inscrits à l'Ordre pour 100 000 habitants, contre 82 en moyenne dans l'ensemble de l'Union européenne.

Les nouvelles générations d'architectes, récemment diplômées, doivent être accompagnées. Le ministère de la Culture et de la Communication les soutient notamment grâce aux Albums des jeunes architectes et paysagistes. Ces jeunes professionnels affirment clairement leur engagement en faveur de projets ancrés dans les territoires, proches de la population.

STRATÉGIE NATIONALE POUR L'ARCHITECTURE

La Stratégie Nationale pour l'Architecture se décline en trois thèmes menés chacun par un groupe de travail:

- → Mobiliser et sensibiliser: travaux menés par Frédéric Bonnet et Boris Bouchet, architectes.

 Rapporteure: Hélène Riblet, inspectrice du patrimoine.
- Rapporteure: Hélène Riblet, inspectrice du patrimoine.

 → Innover: travaux menés par Marc Barani et Marie Zawistowski, architectes, et l'association Bellastock.

 Rapporteur: Lorenzo Diez, directeur de l'FNSA de Nancy.
- Rapporteur: Lorenzo Diez, directeur de l'ENSA de Nancy.

 → Développer: travaux menés par Paul Chemetov et Lucy Nivey, architectes.
 Rapporteure: Christine Edeikins, architecte conseil de l'État.

Ensemble des travaux dirigés par Francis Nordemann, architecte, chargé de mission au cabinet de la ministre pour la Stratégie Nationale pour l'Architecture, et David Zivie, conseiller en architecture auprès de la ministre.

JE SOUHAITE MAINTENIR L'ÉQUILIBRE DES SOCIÉTÉS D'ARCHITECTURE QUI GARANTISSENT L'INDÉPENDANCE ET LA SPÉCIFICITÉ PROFES-SIONNELLE DES ARCHITECTES, SIGNE DE TRANSPARENCE POUR LEURS CLIENTS.

Ils mettent en lumière tout ce qu'apporte l'architecte d'efficacité, d'inventivité, d'ingéniosité et, tout simplement, de créativité, dans un univers qui est d'abord, par définition, une sommes de contraintes. Au MIPIM, les derniers lauréats des AJAP, organisés en collectif, ont pu présenter leurs réalisations les plus récentes, souvent modestes mais pleinement insérées dans le cadre de vie. Ils rappelaient ainsi que, partout, il y a de l'architecture. Certaines évidences doivent parfois être soulignées! Il faut donc renforcer les écoles d'architecture, projet qui s'inscrit dans le prolongement du rapport de Vincent Feltesse. Dans ce but, je veux offrir aux étudiants une meilleure lisibilité des modalités d'accès aux écoles, développer les liens avec l'enseignement supérieur et favoriser l'accréditation afin d'approfondir la recherche en architecture, qui doit, en lien avec la pratique, répondre aux enjeux de notre société.

UNE AMBITION NATIONALE POUR L'ARCHITECTURE

Les enjeux liés à l'architecture sont immenses, et les compétences à même de faire évoluer la qualité de la construction et du cadre de vie, le développement économique et le rayonnement de notre pays sont innombrables.

C'est pour répondre à cet objectif ambitieux, que j'ai voulu lancer au début de l'année la stratégie nationale pour l'architecture.

Il s'agit de proposer, pour l'été prochain, une série de mesures simples et concrètes, qui pourront être mises en œuvre sur le court ou moyen terme, et qui répondent aux enjeux auxquels la profession fait face.

Les travaux d'élaboration de la stratégie nationale, qui s'appuient notamment sur les propositions formulées en juillet 2014 par le député Patrick Bloche, doivent permettre de rendre visibles les nombreuses actions publiques en faveur de l'architecture d'ores et déjà existantes, et d'identifier les leviers des nouveaux engagements des acteurs publics et privés.

La stratégie nationale pour l'architecture est structurée en trois volets, correspondant à trois groupes thématiques pilotés chacun par un binôme d'architectes, un professionnel expérimenté et particulièrement reconnu, et un jeune professionnel, lauréat des AJAP. Les trois thèmes sont "mobiliser et sensibiliser", autour des enjeux d'accès à l'architecture et de diffusion d'une culture architecturale; "innover", centré sur la question de l'expérimentation ciblée et de sa valorisation; "développer", axé sur l'évaluation de la valeur économique, sociale et culturelle de l'architecture et sur le soutien à la profession.

NOUS VOULONS RAPPELER QUE LOIN D'ÊTRE UN OBSTACLE OU UNE SOURCE DE COÛT SUPPLÉMENTAIRE, LE RECOURS À L'ARCHITECTE EST UNE GARANTIE DE QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS, DE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DES TERRITOIRES ET DES PAYSAGES, ET DE CRÉATIVITÉ.

Cette démarche, qui me tient tout particulièrement à cœur, et qui donnera lieu à une traduction très opérationnelle, a pour ambition de renforcer la place de l'architecture dans la société, comme prestation professionnelle, intellectuelle, technique, culturelle et artistique. Nous voulons ainsi rappeler que loin d'être un obstacle ou une source de coût supplémentaire, le recours à l'architecte est une garantie de qualité des constructions, de développement harmonieux des territoires et des paysages, et de créativité.

Tous les architectes, mais également les professionnels qui travaillent à leurs côtés en partageant ces mêmes ambitions, sont invités à participer à cette stratégie, en apportant idées et réflexions. Leurs représentants sont les partenaires permanents du ministère de la Culture et de la Communication et constitueront l'interface indispensable entre le ministère et le monde de l'architecture, dont je comprends les attentes et partage l'ambition.



PHILIPPE KLEIN, 4

À LA PRÉSIDENCE DU CIAF

Philippe Klein, ancien président de l'Unsfa, a été élu président du Conseil international des architectes français (CIAF), section française de l'UIA, le 9 décembre 2014 pour une durée de trois ans. Architecte praticien, il est également expert auprès des tribunaux et enseigne à l'INSA de Strasbourg.

DAVID ZIVIE, 1

CONSEILLER CHARGÉ DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE

Titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, diplômé de Sciences Po et ancien élève de l'ENA, David Zivie a été nommé conseiller chargé du patrimoine et de l'architecture auprès de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, le 12 janvier dernier. L'Unsfa lui souhaite la bienvenue et espère des échanges fructueux pour la profession.

HOMMAGE... 2

Daniel Mikol, architecte, nous a quittés le 23 décembre 2014 à l'âge de 91 ans. L'Unsfa n'oublie pas son engagement militant acharné pour l'unité syndicale: lors du rapprochement de la Fédération des Syndicats Départementaux d'Architectes avec le Syndicats des Architectes de la Seine; lors du regroupement des syndicats au sein de la Confédération Générale des Architectes Français, lors de la constitution du GEPA, pour la création de l'Unsfa. Avec son épouse, il était toujours présent et fidèle aux congrès de l'Unsfa. Tous les deux étaient complices et nous transmettaient leur humeur joyeuse.

DOMINIQUE SARDET, ☑ NOUVEAU PRÉSIDENT DU CNDB

Dominique Sardet, a été nommé président du Comité National pour le Développement du Bois (CNDB) le 18 décembre 2014. Il succède ainsi à Laurent Denormandie.

PRIX MIES VAN DER ROHE 2015

Le 25 février dernier, la Commission européenne et la Fondation Mies van der Rohe ont dévoilé le nom des cinq projets finalistes du prix d'architecture contemporaine de l'Union européenne 2015, le Prix Mies van der Rohe: le Musée d'art de Ravensburg (Allemagne), réalisé par l'agence allemande Lederer Ragnarsdóttir Oei, le Musée maritime d'Elseneur (Danemark), conçu par les Danois de BIG (Bjarke Ingels Group), les chais de la maison Antinori en Toscane, signés par les Italiens d'Archea Associati, la salle philharmonique de Szczecin (Pologne), élaborée par les Italos-espagnols de Barozzi/Veiga et le centre pour étudiants de Saw Swee Hock à Londres, dessiné par les Irlandais O'Donnell+Tuomey.

RIM WORLD

Le salon BIM World s'est déroulé au CNIT Paris La Défense les 25 et 26 mars derniers. L'Unsfa était partenaire de cette manifestation. On citera notamment la participation de François Pélegrin, président d'honneur de l'Unsfa à la table ronde "Le BIM au service de tous les acteurs de la construction" et de Thibaut Robert, archi-



tecte et BIM manager, membre de l'Unsfa, à la table ronde "La feuille de route française pour la transition numérique de la construction".

BIM'S DAY DU 18 JUIN 2015 : LA JOURNÉE DU BIM DE BUILDINGSMART FRANCE À PARIS

En 2015, plus encore que les autres années, cette journée du 18 juin organisée par Mediaconstruct consacrera l'appel du BIM!

En effet, Mediaconstruct accueille les prochaines réunions de BuildingSMART International la semaine du BIM's Day. Les représentants de plusieurs chapitres étrangers pourront ainsi témoigner des différentes stratégies de déploiement du BIM dans leur pays, que ce soit en termes politiques ou techniques.

Une manière d'apprécier la place de la France au travers des actions du Plan de Transition numérique et de la French Tech. Une journée pour faire le point sur le BIM à la française soutenu par BuildingSMART France. L'Unsfa y tient une des vice-présidences et à ce titre, nos adhérents pourront cette année bénéficier d'un accès gratuit (inscription obligatoire auprès de l'Unsfa).

Pour en savoir plus : www.mediaconstruct.fr

MOBILISATION DES ARCHITECTES AU CESE Pas de manifestation le 22 janvier dernier, mais beaucoup d'architectes réunis au Conseil Economique
Conial et Environnemental (OECE) ACTUAS

22 JANVIER 2015 Social et Environnemental (CESE).

C'était une décision difficile à prendre. Les architectes, à l'initiative de l'Unsfa, s'étaient bien mobilisés pour la grande manifestation prévue le 22 janvier à l'encontre de l'extinction de la profession insidieusement poursuivie par certaines dispositions de la loi Macron. Ils étaient même l'une des professions la mieux préparée. La terrible actualité du début de l'année en a décidé autrement, l'UNAPL a annulé cette manifestation. L'Unsfa a alors proposé de réunir tous les architectes au CESE.

C'est dans un état d'esprit uni et réfléchi que la Société Française des Architectes (SFA), Défense Profession Architecte (DpA) et l'Unsfa (l'Ordre et le Syndicat de l'architecture n'ont pas souhaité venir) se sont réunis pour débattre, échanger et rédiger une résolution commune (et oui... les architectes savent coopérer!).

Voici cette résolution pour vous faire partager ce bel élan:

"Depuis plusieurs décennies la dimension humaine et culturelle de l'architecture est bafouée, au profit d'intérêts marchands. Les conditions d'exercice des architectes n'ont cessé de se dégrader. Forts de ce constat, les architectes par leurs syndicats, représentants, associations et étudiants se sont réunis le 22 janvier 2015 au Conseil Economique Social et Environnemental à Paris, pour interpeller le Président de la République, garant de la Loi sur l'architecture pour qu'il confirme l'intérêt que la Nation porte à son patrimoine et à la qualité de la réalisation de son cadre de vie.



De gauche à droite : Pascal Q. Hofstein (président de la SFA), Emilie Bartolo (présidente de DPA), Marie-Françoise Manière (présidente de l'Unsfa) et Mariette Colin-Moreau (collectif le Chantier.archi)



Les architectes dénoncent:

- → les atteintes permanentes à la loi MOP
- → les atteintes récurrentes aux seuils de recours
- → l'arsenal de textes toxiques: loi Macron, loi sur la transition énergétique, transposition de la directive des marchés publics...

Les architectes refusent le processus de destruction de l'exercice de leur profession.

Les architectes se mobilisent pour:

- → le maintien et la stricte application de la Loi de 1977 sur l'architecture qui affirme que la création architecturale est d'intérêt public et l'expression de la culture;
- → la confirmation de la Loi MOP, comme garante d'une production de qualité, et son extension à l'ensemble des marchés;
- → refuser la disparition de l'indépendance de la fonction d'architecte, trahie par les conceptions constructions, les PPP, les Semop, etc.;
- → être reconnus comme des acteurs indispensables de la rénovation globale, et de la loi sur la transition énergétique;







Monsieur François Hollande Président de la République 55, 57 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

Paris, le 13 février 2015

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs décennies la dimension humaine et culturelle de l'Architecture est bafouée, au profit

Depuis plusieurs décennies la dimension humaine et culturelle de l'Architecture est bator. d'intérêts marchands, et les conditions d'exercice des architectes n'ont cessé de se dégrader. Forts de ce constat, les architectes se sont réunis le 22 Janvier 2015 au Conseil Economique Social et En-

Forts de ce constat, les architectes se sont réunis le 22 Janvier 2015 au Conseil Economique Social et Environnemental à Paris, et ont décidé d'interpeller le Président de la République, garant de la Loi sur l'Architecture, pour qu'il confirme l'intérêt que la Nation porte à son patrimoine et à la qualité de la réalisation de per partie de vie tion de son cadre de vie. Cette garantie, vous l'avez affirmée à plusieurs reprises, et notamment à l'Unsfa dans votre courrier de mai Cette garantie, vous l'avez affirmée à plusieurs reprises, et notamment à l'Unsfa dans votre courrier de mai. 2012. Vous nous aviez rassuré par une position ferme sur la nécessaire défense de l'architecture tant au niveau national qu'européen.

Par ailleurs, il est de la mission et de la responsabilité fondamentale du politique de se préoccuper et de f

Ce cadre de vie ne peut se faire sans une réelle qualité architecturale, et se doit donc d'être conçu a toutes les compétences des architectes.

La qualité architecturale prend en compte des valeurs essentielles, culturelles, sociales et urbaines co le rapport au site, la pertinence environnementale, l'esthétique et le style, la fonctionnalité, l'usage, l'enport au site, la pertinence environnementale, l'esthétique et le style, la fonctionnalité, l'usage, l'enomie te confort, la sécurité et la santé des personnes, la pérennité et l'évolutivité, les perfornoments de l'entre de l'entre l'entre l'entre le l'évolutivité, les perfornances de l'entre l'évolutivité et l'évolutivité, les perfornances de l'entre l'évolutivité et l'évolutivité, les perfornances de l'entre l'évolutivité et nomine et le contion, le sevonine et le seine ues personnée techniques et énergétiques, l'optimisation en coût global ...

Ies atteintes permanentes à la loi MOP (loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à se avoc la maîtrise d'ouvre privée).

Ra

| Sea que les parlementaires qui ont voté la loi MOP étaient mus par des ambitions été la maîtrise d'ouvre privée).

Ra
| Sea que les parlementaires qui ont voté la loi MOP étaient mus par des ambitions été la maîtrise d'ouvrage publique et à se la maîtrise d'ouvrage pu

→ une juste rémunération à hauteur de leurs compétences et de leurs responsabilités:

→ une tutelle à la hauteur des enjeux.

Ils appellent tous les architectes et les étudiants en architecture à se mobiliser pour un rassemblement national, pour exprimer aux pouvoirs publics leurs attentes quant à l'avenir de leur profession.

Les organisations associations professionnelles présentes décident de se constituer en comité de préparation à cette conférence.'

C'est pourquoi, lors de ce colloque, l'Union nationale des syndicats français d'architectes (Unsfa), Défense Profession Architecte (DPA) et la Société Française des Architectes (SFA) se sont unis pour interpeller le Président de la République avant qu'il ne soit trop

les atteintes récurrentes aux seuils de recours aux architectes

les atteintes récurrentes aux seuils de recours aux architectes
Citons notamment, le seuil de surface pour les maisons individuelles qui n'a pas été revu lors du chan-Citons notamment, le seuif de surrace pour les maisons individuelles qui n'a pas été revu lors du chan-gement de sa base de calcul, et ce malgré l'assurance de votre opposition à ce décret et un rapport in-

gement de sa base de caicul, et ce malgré l'assurance de votre opposition à ce décret et un rapport interministériel favorable à nos demandes.

Citons également la récente suppression du recours à l'architecte pour les bâtiments agricoles dans le
rorojet de loi pour la croissance et l'activité malgré la prévisible dégradation des paysages ruraux français
au détriment de l'apro-tourisme que cherchent à développer les Régions.

Ces seuils de recours à l'architecte ont été créés en 1977 de façon transitoire et, près de 40 ans après,
sont encore applicables et augmentent régulièrement, toujours au détriment des architectes, de la qualité

· l'arsenal de textes toxiques

Le projet de loi pour la croissance et l'activité :

seusre interprenainer uns arantectes, et teur tatemy o interve de l'usager / consommateur, et de la qualité de nos paysages

n énergétique

n <u>onergenque</u> une évolution très favorable vis à vis de l'environnement, et des consom-

nation, leurs compétences et leurs expériences, sont de formidables n faveur d'une transition énergétique.

n taveur d'une transition energétique.
er dans sa globalité comme le réclament les usagers, et qui répondra
confort, patrimonial, esthétique, et aux contraintes réglementaires : sounité incendie, accessibilité des personnes handicapées, ...etc.
surs articles évincent totalement les architectes et cromes uvent des trapurs articles évincent totalement les architectes et promeuvent des tra-

farchés Publics

parties russes par les spécificités de la maîtrise d'œuvre et les assi-nn ne reconnaît pas les spécificités de la maîtrise d'œuvre et les assinn e reconnait pas les specificités de la maiurse d'œuvre et les assi-travaux, et, au pire, à l'achat de simples denrées ou produits de con-conception d'un bâtiment n'est pas assimilable à l'achat de produits

ament les caractéristiques et les qualités.

se d'œuvre doivent avoir pour objet d'aider l'acheteur public à choisir

n projet et non se limiter au moindre coût, ce qui prive le concepteur

ables pour produire un bâtiment de qualité. Le concours permet la

larte des équipes de maîtrise d'œuvre ainsi que la maîtrise du prolet bbles pour produire un patiment de qualité. Le concours permet la erte des équipes de maîtrise d'œuvre ainsi que la maîtrise du projet ant le projet d'ordonnance en supprime le caractère obligate

ux "projets globaux" qui incluent conception et travaux. En perdant us projets grobbux" qui incluent conception et travaux. En perdant t ou sous-traitant de l'entreprise, l'architecte se voit privé des gage. Encore une fois, ce sera le maître d'ouvrage qui sera idéé primera sur l'intérêt du client.

ce de l'iceberg de tous ceux qui s'accumulent au détriment de la

VDICATS FRANÇAIS D'ARCHITECTES I Raspail - 75007 PARIS : 01 45 44 93 68 COLLACTOURSE COM II Z - TVA Intracommunautaire : FR00784285348

Les architectes refusent le processus de destruction de l'exercice de leur profession

Les architectes et étudiants en architecture, se mobilisent :

- · pour le maintien et la stricte application de la Loi de 1977 sur l'Architecture qui affirme que la création architecturale est d'intérêt public et l'expression de la culture
- · pour la confirmation de la Loi MOP, comme garante d'une production de qualité, et la mise en place d'un cadre similaire pour l'ensemble des marchés
- pour refuser la disparition de l'indépendance de la fonction d'architecte, trahie par les conceptions réalisations, les PPP, les Semop, etc.
- · pour être reconnus comme des acteurs indispensables de la rénovation globale, et de la loi sur la transi-
- pour une juste rémunération à hauteur de leurs compétences et de leurs responsabilités
- · pour une tutelle à la hauteur des enjeux

Pascal Quintard Hofstein, présiden

A cet effet, nous vous demandons solennellement de veiller à ce que les projets de loi en cours, ou à venir, ne viennent plus dégrader encore la qualité architecturale

Nous sollicitons de votre haute bienveillance, une audience pour vous exposer de vive voix nos inquiétudes, nos attentes et nos propositions.

porter à notre requête, nous vous prions, Monsieur le Président, de croire en l'expression de notre très haute considération. Convaincus de l'intérêt que vous portez à l'architecture, et persuadés de l'attention que vous voudrez bien

Pour l'Unsfa Marie-Françoise Manière, prési-Pour DPA Emilie Bartolo, présidente Pour la SFA.

L'Unsfa, Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes, fédère 60 syndicats régionaux et départementaux. C'est la première représentation na

DPA. Défense Profession Architecte. 42 élus à l'Ordre des architectes dans 10 régions dont 2 présidents. SFA. Société Française des Architectes.

UNION NATIONALE DES SYNDICATS FRANÇAIS D'ARCHITECTES

29, Boulevard Raspail – 75007 PARIS
Tél. 01 45 44 58 45 – Fax. : 01 45 44 93 66 <u>contact@unsfa.com</u>
SIRET: 784 285 348 000 57 NAF 9411 Z – TVA Intracommunautaire : FR00784285348

INSTITUTIONNEL
POUR PLUS D'INFORMATIONS (WWYNEFBATIMENTER

LA RELANCE DE LA CONSTRUCTION,

ARELANCE DE LA CONSTRUCTION,

ON COMBAT CONNUN

ON COMBAT CONNUN

CHANUT, PRÉSIDENT DE LA FEB

INTERVIEW DE JACQUES CHANUT, PRÉSIDENT DE LA FINA

INTERVIEW DE JACQUES CHANUT, PRÉSIDENT DE LA FEB

INTERVIE

Quel bilan tirez-vous de ces premiers mois de mandat?

Il est très difficile de dresser un bilan au bout de 9 mois seulement. Cette période a été à la fois passionnante et stressante, elle consiste pour un nouvel élu à s'approprier le poste et à l'appréhender. Membre de l'exécutif de la FFB depuis un certain nombre d'années, j'étais en terrain connu mais la prise de fonction à la présidence engendre une exposition et des responsabilités très importantes.

Alors plutôt qu'un bilan, je m'inscris dans la continuité en martelant que la priorité pour notre secteur est de retrouver un volume d'activité suffisant pour permettre à nos entreprises,

et à l'ensemble des acteurs de l'acte de construire, de retrouver une forme de sérénité pour pouvoir franchir l'étape suivante, c'est-à-dire retrouver des marges, embaucher de nouvelles personnes, former, requalifier, imaginer l'avenir et se concentrer sur l'essentiel, à savoir le gain de productivité et la révolution que constitue le BIM.

Sur ce sujet du BIM, quelle avancée représente-t-il pour les entreprises?

C'est un sujet primordial, il est impératif que nos entreprises ne manquent pas le passage au BIM qui présente le double avantage d'être collaboratif entre tous les acteurs de l'acte de construire et de gagner en temps et en productivité. En clair cela permettra d'éviter toutes les erreurs qui peuvent arriver sur un chantier et que les entreprises subissent quand bien même elles n'en sont pas systématiquement responsables.

Je crois beaucoup en ce système collaboratif car, on le voit bien, nous avons tous (entreprises, maîtres d'œuvre...) de moins en moins de temps pour accomplir notre travail que ce soit au niveau des études, des calculs, de la réalisation... Grâce au BIM, nous allons tous gagner du temps, profiter de la valeur ajoutée des uns et des autres et au final, il y aura moins d'erreurs et de tension.



JACQUES CHANUT
PRÉSIDENT DE LA FFB

Le sujet de la relance de la construction est au cœur de vos préoccupations et touche tout le secteur de l'acte de bâtir. Des actions communes avec les architectes notamment sont-elles envisagées? Il y a un objectif que nous avons forcément en commun : la relance de l'activité ne doit pas se faire au détriment de la qualité et de la diversité des ouvrages que nous réalisons. J'ai toujours la crainte en période de crise, telle que nous l'avons connue à la fin des années 90, que pour diminuer les coûts, l'industrialisation et la répétition ne réapparaissent. Ce qui signifierait la fin de la créativité et donc de la qualité. Or on le sait, s'affranchir du geste architectural a des conséquences néfastes pour le cadre bâti et nos concitoyens.

La qualité d'une réalisation passe pour moi par le triptyque "architecte, études, entreprises", c'est ce qui donne de la cohérence à la filière. Sans oublier le rôle des industriels!

Si vous aviez un message particulier à adresser aux architectes, quel serait-il?

Je pense que nous sommes à un tournant et que la crise est en partie derrière nous. Il va donc falloir rebondir, reconstruire pour nos entreprises respectives. Pour cela, il nous faut un véritable pacte de confiance entre les acteurs de l'acte de construire, nous ne pouvons pas réussir les uns sans les autres. La bonne entente fait le bon chantier et nous devons avoir ce raisonnement sur toute la chaîne. Ainsi nous gagnerons du temps, de l'argent et encore une fois, je me trompe peut être, mais je pense que le BIM vas nous y obliger. La pire des choses serait de le réserver à une élite alors que ce n'est jamais une élite qui sauve le monde, bien au contraire, il faut petit à petit, étape par étape, faire en sorte que le plus grand nombre puisse s'en saisir, être équipé, se former... Il faut dédramatiser le côté technique qui peut en effrayer plus d'un car, encore une fois, le BIM peut être un formidable outil au service des entreprises, de leur productivité et de leurs résultats, un vecteur d'échange et de confiance entre les intervenants au projet. C'est l'avenir de nos métiers et c'est ce qui nous permettra de répondre aux attentes de nos clients.

VOUS AVEZ DIT "CHÈRE, LA CONSTRUCTION?" Depuis plus d'un demi-siècle, tout le monde "déplore" le coût élevé de la construction en France de la et disserte sur les causes. Alors, a notre tour, dissertons.

On évoquera quatre motifs de surcoûts : la lourdeur des règles, la complexité des procédures, la multiOn évoquera quatre motifs de surcoûts : la lourdeur des remainer nublice
On évoquera quatre motifs de surcoûts : la lourdeur des remainer nublice nouveire nublice des procédures, la multi-BON SENS et disserte sur les causes. Alors, à notre tour, dissertons.

PHICATION DES ACTEURS, ET les MAUVAIS CHOIX repetes des pouvoirs publics.

Car, parce que cela ne serait pas politiquement correct, on s'abstiendra de disserter sur la principale ronciene et l'evene des charges et des contraintes qui nécent eur les entrenriess françaises et des contraintes qui nécent eur les entrenriess françaises et des contraintes qui nécent eur les entrenriesses des charges et des contraintes qui nécent eur les entrenriesses des charges et des contraintes qui nécent eur les entrenriesses des charges et des contraintes qui nécent eur les entrenriesses des charges et des contraintes qui nécent eur les entrenriesses des pouvoirs publics. Cause, qui est l'excès des charges et des contraintes qui pèsent sur le homologue de la nima la reconsider de cause, qui est l'excès des charges et des contraintes qui pèsent sur le homologue de la nima la la contrainte de la c plication des acteurs, et les mauvais choix répétés des pouvoirs publics. cause, qui est l'exces des charges et des contraintes qui pesent sur les entreprises trançaises et les rendent moins compétitives (disons carrément : plus chères) que leurs homologues de la plupart des nave euronéene

des pays européens.

1 - LE POIDS DES TEXTES

Aujourd'hui, les Français vivent dans une société "encadrée" par plus de 10 000 lois et plus de 100 000 décrets "en vigueur", sans compter des textes normatifs innombrables.

Certes, le secteur de l'urbanisme, de la construction, des équipements et des infrastructures n'est impacté que par une fraction de ces textes. Mais c'est encore beaucoup trop (voir l'encadré p.11)

On annonce régulièrement une démarche de déréglementation qui mobilise des acteurs de bonne volonté (les très anciens se souviendront de la commission "Danon"). Hélas ceux-ci, après un travail consciencieux au terme duquel ils ont réussi péniblement à "détricoter" quelques textes vraiment trop lourdeaux, s'arrêtent découragés de constater que pendant leurs travaux, les textes continuaient de sortir au même rythme qu'avant, mais encore un peu plus complexes qu'avant.

Car les Parlements et les Gouvernements successifs, en même temps qu'ils dénoncent cet excès et annoncent la décrue des textes, continuent hélas d'en produire, toujours plus difficiles à mettre en œuvre. On citera au hasard le CICE et la RT2012, laquelle est développée sur plus d'un millier de pages!

Les prises de position des uns et des autres ne manquent pas d'être étonnantes: des collectivités ou des organismes sociaux demandent un assouplissement des règles "pour eux". Comment expliquer cette demande?

Car, enfin, si telle ou telle règle est utile pour la sécurité ou la santé des citoyens, pourquoi en priverait-on les utilisateurs des bâtiments publics ou sociaux?

Autre hypothèse: si la règle est inutile, pourquoi en allègeraiton uniquement le domaine public et continuerait-on de faire peser sur le secteur privé des charges qui ne seraient pas productives de mieux-vivre?

Finalement, il n'est pas certain que les ouvrages soient meilleurs en France qu'en dehors de l'hexagone, mais on connaît l'une des raisons pour lesquelles ils sont plus chers.

2 – LE TEMPS DES PROCÉDURES A UN PRIX

C'est une banalité d'écrire que plus il y a de règles, plus se multiplient les risques d'être en défaut, et chacune de ces éventualités peut être saisie par toute personne qui a de "bonnes" raisons (hélas, le plus souvent, égoïstes) de s'opposer à un projet.



Il semble acquis que c'est en France que les opérations de bâtiment, d'équipement ou d'infrastructure demandent le plus de temps pour être seulement "engagées". Il en résulte un surcoût évident, amplifié par le risque de "périmer" les autorisations acquises, voire le programme lui-même, etc.

Tout promoteur sérieux (public ou privé), intègre ce surcoût dans ses prix: le public en est victime, le plus souvent sans en connaître la raison.

Quand il s'agit d'ouvrages publics, ce sont les contribuables qui supportent alors ces surcoûts.

Sur ce sujet, on évoquera le pointillisme des procédures imposées à la France par les directives européennes pour la passation des marchés publics, et qui donnent de multiples occasions de contester, voire de faire annuler, des marchés engagés.

Il était donc bon de rappeler cette autre raison du surcoût des réalisations en France.

Sans oublier de dire que les professionnels privés, notamment les maîtres d'œuvre des opérations retardées, outre le fait qu'ils

- 1} Pour rappel, voici les missions différentes créées par les contrôleurs techniques: L, LP, LE, AV, PV, PS SH, STI, SEI, HAND, BRD, TH, PH h ou a, F. Il y a de quoi donner mauvaise conscience au maître d'ouvrage lorsqu'il doit faire un choix!
- 2} Sur une liste illimitée, on donnera quelques pistes d'assistance à maître d'ouvrage : administrative, juridique, économique, financière, développement durable, pour l'expression des besoins, pour le suivi des modifications, planification stratégique, exploitation, maintenance, mais aussi direction de projet, à ne pas confondre avec gestion de projet!, et bien sûr assistance pour n'importe quel sujet technique particulier (ENR par exemple), etc.

sont contribuables, sont toujours, peu ou prou, pénalisés matériellement et donc financièrement, par de tels aléas. Moralement, ils sont aussi touchés lorsqu'un projet est interrompu.

3 - LA FOLLE MULTIPLICATION DES ACTEURS

Il convient de rappeler régulièrement qu'il n'y a que trois acteurs produisant les réalisations du cadre de vie :

- → le maître de l'ouvrage, qui programme et finance, mais aussi qui organise tout le processus de réalisation, y participe avec son maître d'œuvre et, in fine, met en service l'ouvrage;
- → le maître d'œuvre qui conçoit l'ouvrage, et assiste son client pour le choix des entreprises, le respect des marchés conclus et la livraison de l'ouvrage;
- → l'entrepreneur qui réalise l'ouvrage.

Hélas, depuis plus d'un demi-siècle, chaque fois qu'un problème vient à émerger, ou qu'un objectif complémentaire s'avère pertinent, les pouvoirs publics français s'acharnent à faire le mauvais choix.

La solution intelligente eût été de renforcer, par tous les moyens, les atouts des trois "producteurs" qui viennent d'être cités, ou, principalement, de celui s'avérant le plus apte pour accroître ses compétences, pour assurer la mise en place

LA SOLUTION INTELLIGENTE EÛT ÉTÉ DE RENFORCER, PAR TOUS LES MOYENS, LES ATOUTS DES "PRODUCTEURS", NOTAMMENT LES MAÎTRES D'ŒUVRE ET LES ENTREPRENEURS.

des outils complémentaires, et surtout, pour consacrer des temps de recherche plus importants, et, *in fine*, pour assumer la responsabilité du résultat.

La France a fait le choix opposé en décidant, presque systématiquement, de créer de nouveaux acteurs, avec un argument navrant, parce que simpliste: comme ce nouvel acteur n'a qu'un sujet en tête, il sera forcément bon sachant.

On a beau avoir affublé tous ces acteurs de noms "qui en imposent" (contrôleur, coordonnateur, diagnostiqueur, auteur d'audit, labellisateur, qualificateur, certificateur, et bien sûr, AMO en tout et n'importe quoi²), aucun d'entre eux n'est "producteur" de l'ouvrage.

Ceci n'enlève rien à leur compétence spécialisée et à leur conscience. Seulement, si vous les mettiez au travail, côte à côte, il est peu probable qu'il en sorte un projet cohérent et valable tous azimuths: l'architecture n'est pas une tâche facile.

AUCUN DOMAINE N'A ÉTÉ ÉPARGNÉ PAR LES TEXTES

Voici une liste (non exhaustive, et par ordre alphabétique) de quelques thèmes. Il faut savoir que chacun d'eux est visé par divers dispositifs de valeur législative et réglementaire, et souvent normative: • accessibilité pour tous • acoustique et protection phonique • aération et qualité de l'air • alignement • amiante et autres produits toxiques • assainissement, traitement des effluents de toutes natures (y compris récupération des eaux pluviales ou eaux grises) • branchements • cadastre • chauffage collectif, comptage des calories • clôtures • confort d'été • développement durable (le sujet déborde du seul thème des économies d'énergie, vers la réduction des gaz à effet de serre, vers les énergies renouvelables, vers les ressources naturelles, fossiles ou non, minérales ou végétales, jusqu'à l'analyse du cycle de vie de chaque matériau utilisé pour construire ou exploiter, etc) • distribution de l'eau (limitation ou réduction de consommation, double réseau, etc) • distribution postale (boîtes aux lettres) • élimination du plomb • espaces verts • géothermie • gestion des déchets de diverses natures (de dangerosités variables avec procédures de suivi pour certaines) • lutte contre les parasites • mesures concernant les réseaux enterrés • mise en place des outils de communication et des liaisons électroniques d'avenir (TV, ADSL, fibre, etc) • mitoyenneté • parasites à éliminer (pour les bâtiments existants, mais aussi pour le neuf dans les régions à termites) • plomb à éliminer • précautions contre les ondes électromagnétiques • prise en compte de tous les risques naturels (avalanches, coulées de boues, éruptions volcaniques, inondations, radon, séismes, tsunami, etc) • production et distribution d'eau chaude, comptage • protection contre l'incendie, alarmes, détecteurs, dispositifs d'extinction, masse combustible, ERP, "référent sécurité " imposé pour les IGH, etc • protection des personnes et des biens, face à toutes sortes de risques, effractions, déprédations, etc • recharge des véhicules (du stockage des

On pourrait faire une liste aussi longue selon les types de bâtiments, car tous les usages, toutes les activités ont été et continuent d'être encadrés par une multitude de textes, et d'être soumis à autorisations ou (et) contrôles.

On pourrait faire de même pour les procédures, pour les dispositifs contractuels, pour les assurances, car là aussi, non seulement "tout" a été encadré, mais la jurisprudence y a ajouté un immense lot de précisions ... variées.

Qui osera dire que la tâche des architectes n'est pas l'une des plus complexes?

En faisant ce mauvais choix, les pouvoirs publics ont nié la réalité de la création des ouvrages du cadre de vie, qui nécessite de prendre, en même temps, la dimension de tout ce qui caractérisera la réussite d'une opération: seule, l'unicité de la maîtrise d'œuvre le permet.

Reprenons la liste des sujets techniques énumérés dans l'encadré de la page 11, et ajoutons-y tous les objectifs qui visent les autres qualités attendues de nos réalisations: - urbanistique, - culturelle, - sociale, - esthétique, - fonctionnelle, - économique, - patrimoniale.

L'expérience de tous les construc-

teurs montre que certains objectifs sont difficilement compatibles, voire, pour certains, contradictoires entre eux (la contrainte économique fait partie des causes).

C'est une des raisons pour lesquelles la création du cadre de vie ne peut être que le fruit de choix et d'arbitrages innombrables : la meilleure synthèse finale sera donc le plus habile compromis (génial si possible) entre ces objectifs et ces contraintes.

Répétons-le: seule l'unicité de la maîtrise d'œuvre chargée de la conception permet d'obtenir une synthèse réussie.

Qu'est-il résulté, sur le plan économique, de la création de tous ces acteurs spécialisés?

Comme aucun d'eux n'est mécène, chacun a le droit d'être rémunéré.

Résultat: au lieu de donner des moyens financiers supplémentaires aux maîtres d'œuvre et aux entrepreneurs, les maîtres d'ouvrage les ont donné à tous ces nouveaux acteurs. Pire, certains maîtres d'ouvrage ont cru pertinent d'en reprendre aux maîtres d'œuvre!

Les actions de ces spécialistes allègent-elles les prestations des trois producteurs cités en tête du chapitre? En aucune façon, et même, dans beaucoup de situations, elles alour-dissent leurs tâches.

La création de tous ces nouveaux acteurs a-t-elle amélioré la qualité des réalisations? Il semble bien que non, puisque ce serait en France que les sinistres de bâtiment seraient les plus nombreux et les plus coûteux.

Le mauvais choix des pouvoirs publics a abouti à une situation paradoxale: on paie des acteurs pour vérifier que les "producteurs" (maîtres d'œuvre et entrepreneurs) ont bien agi comme s'ils avaient consacré tous les temps de travail nécessaires pour satisfaire les nouvelles exigences, en oubliant qu'on les a volontairement privés des moyens financiers d'accroître leurs temps de recherche des bonnes solutions, voire d'acquérir lesdits outils et compétences utiles!

Cette multiplication des acteurs, qui n'a pas amélioré la qualité des constructions, est sans aucun doute une des causes du surcoût global de nos réalisations en France.

On ajoutera une appréciation qui n'engage que le signataire du présent article: les actions de tous les spécialistes, que les pouvoirs publics ont créé au fil des ans, sont presque toutes sans grand risque (en termes de responsabilité des acteurs concernés³, sauf grosse faute évidemment).

Il est facile de comprendre pourquoi il en est ainsi: chaque acteur va rendre, le plus souvent au maître d'ouvrage qui l'a missionné, un bon dossier, mais limité à la tâche "mono-objectif" qui lui a été assignée.



Si le lecteur a compris ce qu'est la réalité de la conception des ouvrages du cadre de vie (voir quelques alinéas plus haut: choix, arbitrage, compromis, synthèse, etc), aucun projet ne peut satisfaire 100% de toutes les attentes et résoudre à la perfection 100% des contraintes, ne serait-ce que par effet d'incompatibilité.

C'est donc le maître d'ouvrage, heureusement assisté du maître d'œuvre, puis de l'entrepreneur, qui va devoir faire de multiples choix (la seule contrainte économique est d'ailleurs un puissant "pousse-au crime") en décidant de satisfaire 100 % de tel ou tel objectif qu'il juge prioritaire, et en se contentant d'une fraction de tout

ce que les autres spécialistes lui auront dit de faire.

En conséquence, quand, ultérieurement, une insatisfaction sur un sujet devient évidente, le spécialiste visé a beau jeu de dire qu'il n'a pas été totalement suivi dans ses recommandations: exit alors sa responsabilité!

4 - ENCORE DE MAUVAIS CHOIX DES POUVOIRS PUBLICS FRANÇAIS

4.1 – Projet Pour la transition énergétique

Des objectifs ambitieux et bons pour la planète sont régulièrement déclinés depuis une demi-douzaine d'années (Grenelle de l'environnement et la suite) et on doit s'en réjouir.

Hélas, encore une fois, les pouvoirs publics ont commencé par faire deux mauvais choix, - en invitant à engager des actions sur l'unique volet des économies d'énergie, - en proposant de s'adresser directement aux entreprises sans passer par la case maîtrise d'œuvre.

Le pire avatar créé par les pouvoirs publics est évidemment le contrat de performance énergétique, par nature "mono-objectif". C'est un piège hautement dommageable pour des maîtres d'ouvrage fragiles comme les copropriétés.

- 3) Ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait jamais de mise en cause des acteurs concernés (notamment les contrôleurs techniques), mais d'une manière générale, les assistants à maîtrise d'ouvrage ne courrent pas grand risque.
- 4) Voir le n° 42 de la revue Passion architecture, pages 40 et 41: "Le mirage du contrat de performance énergétique". Il est symptomatique de constater le mystère qui entoure les dispositions précises des CPE déjà conclus; aujourd'hui par exemple, on serait curieux de connaître les modalités de prise en compte de la baisse du prix de l'énergie, qui constitue l'un des aléas exogènes d'ajustement du contrat.
- 5] A propos des "diagnostics", bien que le souhait de celui qui en commande ne soit pas raisonnable, les textes prévoient généralement qu'il faut lui donner satisfaction (et bien sûr, pour le moindre prix du diagnostic!). Qu'est-ce qui est déraisonnable? De vouloir le prix des travaux directement à l'issue d'un diagnostic, alors que le bâtiment concerné n'a encore fait l'objet d'aucun travail de choix entre les multiples solutions disponibles, de conception itérative, et de mise au point d'un projet raisonné, nécessairement en concertation soutenue avec le maître d'ouvrage. Nous donnerons un seul exemple mais on peut en donner des centaines (ne serait-ce qu'à propos de l'accessibilité) : un diagnostic énergétique décèle une isolation insuffisante des façades ; devoir fournir immédiatement le prix d'une isolation par l'extérieur est évidemment stupide, puisqu'il y a mille manières de traiter cette question, dont les coûts possibles divergent au moins de 1 à 10! De plus, changer la façade d'un bâtiment doit tenir compte de beaucoup d'autres considérations, notamment de valeur urbanistique et patrimoniale (voir Passion architecture n° 34, pages 8 et 9: "Façades de rechange et CPE"). Hélas, au lieu d'acter qu'un diagnostic n'est que le constat d'une situation mais qu'il devra être suivi d'une véritable étude aboutissant à un projet raisonné, toutes valeurs alors prises en compte, les textes prévoient le plus souvent que le diagnostiqueur devra fournir le prix d'une solution, pire, solution à l'unique problème qu'il avait à traiter! Cela ne peut conduire qu'à

des désillusions ultérieures.

Pourtant, les maîtres d'œuvre, et les architectes en particulier, n'ont cessé de répéter que toute opération d'amélioration des performances d'un bâtiment devait être pensée sur la globalité des objectifs, en tenant compte de ses particularités propres, aussi bien qualités que défauts et désordres.

Finalement (et c'était prudent), les maîtres d'ouvrage ont retardé toute décision, conscients qu'engager des travaux d'envergure en occultant toute autre considération que l'énergie, était pure folie.

Les pouvoirs publics commencent seulement à admettre que tout doit commencer par un diagnostic prenant en compte tous les objectifs d'amélioration d'un immeuble.

Mais apparemment, ce qu'ils n'ont pas encore compris, c'est que le projet qui prendra en compte ce diagnostic "tous azimuths", doit faire l'objet d'une réflexion menée d'abord par des professionnels dont c'est le métier, à savoir les maîtres d'œuvre.

S'adresser directement aux entreprises est une erreur qui peut coûter cher, car il est dangereux d'aborder la réhabilitation tous corps d'état d'un bâtiment sans disposer d'un "projet raisonné".

À l'élaboration de ce "projet raisonné", les maîtres d'ouvrage doivent nécessairement participer parce qu'il s'agit de leur immeuble et de leur argent.

C'est aux maîtres d'ouvrage de prendre les décisions qu'ils pensent judicieuses, à partir des propositions de solutions appropriées aux immeubles à traiter et inventées par des maîtres d'œuvre compétents et imaginatifs, mais impartiaux quant aux choix à effectuer.

Ceci suppose l'indépendance des maîtres d'œuvre à l'égard des industriels et des entrepreneurs.

Ce n'est qu'ensuite que maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, en équipe, peuvent aborder la mise en concurrence des entreprises, et la réalisation des travaux.

Si les projets sont mal menés au départ, on peut prévoir qu'ils engendreront des coûts supplémentaires au terme de quelques années, et ce sera une nouvelle cause, regrettable parce qu'elle aurait pu être évitée, de surcoût des travaux en France.

On pouvait espérer que les principes de bon sens énoncés ci-dessus avaient été compris par les pouvoirs publics: il n'en est rien, car le projet de loi sur la transition énergétique fait pratiquement l'impasse sur le rôle essentiel d'une maîtrise d'œuvre indépendante.

Il est encore possible de rectifier ce projet.

Les professions de la maîtrise d'œuvre le demandent: espérons qu'elles seront entendues.

4.2 - ORDONNANCE SUR LA COMMANDE PUBLIQUE

Aujourd'hui, la plupart des responsables politiques et professionnels se rendent enfin compte du "fatras" dans lequel on a noyé la création du cadre de vie.

Ils auraient pu décider de faire l'expérience de redonner du pouvoir et des moyens aux trois producteurs cités en tête du §3: le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'entrepreneur.

Mais non, rien de semblable ne se dessine à l'horizon des textes en gestation.

Le cas de la commande publique, appliquée aux opérations de création du cadre de vie, est même une manifestation de la résignation des pouvoirs publics, qui, apparemment, n'osent plus corriger des décennies d'égarement.



Ce sont les pouvoirs publics qui ont multiplié les textes et alourdi les procédures, ce sont eux qui ont fait le choix de la multiplication des acteurs, coûteuse sans donner les résultats escomptés.

Ils sont aujourd'hui conscients que les maîtres d'ouvrage, notamment publics, sont "asphixiés" par tant de lourdeurs et de complexité.

La réaction des pouvoirs publics est stupéfiante: "Puisque nous ne savons pas ou n'osons pas éliminer tout ce qui empoisonne la fonction et les actions des maîtres d'ouvrage (notamment publics), ceux-ci n'ont qu'à se débarrasser en bloc de tout ce fatras, en transférant à d'autres acteurs la totalité de leurs responsabilités".

C'est ainsi: - que l'article 28 du projet d'ordonnance institutionnalise toutes les occasions de conclure des contrats globaux qui

libéreront enfin les maîtres d'ouvrage publics de tous les tracas qui les accablent aujourd'hui, - et que la deuxième partie du projet d'ordonnance est entièrement consacrée aux contrats de partenariat.

À propos des contrats globaux, la mauvaise foi des pouvoirs publics est patente: depuis plus d'une décennie, tous les politiques clament leur attachement aux PME et prétendent engager de fortes actions pour la conclusion des marchés de travaux par corps d'état séparés: l'allotissement est la règle et le marché en entreprise générale l'exception.

Mais tout le monde feint d'ignorer que les contrats globaux (apparemment plébiscités et encouragés) sont majoritairement conclus en faisant appel à des entreprises générales (qui, et c'est bien logique, ne sont pas empêtrés dans les complications de la commande publique, par exemple quand un sous-traitant est défaillant).

5 - CONCLUSION

On peut juger excessive la "charge" du présent article; la seule question à se poser est : qu'est-ce qui est faux?

Certes, on n'efface pas d'un trait des décennies de mauvais choix, mais à l'occasion des textes en discussion (à commencer par le projet de loi sur la transition énergétique et le projet d'ordonnance sur la commande publique), il est encore temps d'apporter des corrections qui seront salutaires pour l'avenir des conditions de création du cadre de vie.

Le bon sens peut encore prévaloir: commençons par réhabiliter la maîtrise d'œuvre.





POUR PLUS D'INFORMATIONS { WWW.SYNDICAT-ARCHITECTES.FR CÉRÉMONIE DES VŒUX DE L'UNSFA VIE SYNDICALE

C'est à la suite du colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie des vœux de l'Unsta c'est à la suite du colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie des vœux de l'Unsta c'est à la suite du colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie des vœux de l'Unsta c'est à la suite du colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie des vœux de l'Unsta c'est à la suite du colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie des vœux de l'Unsta c'est à la suite du colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie des vœux de l'Unsta c'est à la suite du colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie des vœux de l'Unsta c'est à la suite du colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie des vœux de l'Unsta c'est à la suite du colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie des vœux de l'Unsta c'est à la suite du colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie des vœux de l'Unsta c'est à la suite du colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie des vœux de l'Unsta c'est à la suite du colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie des vœux de l'un colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie des vœux de l'un colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie des vœux de l'un colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie des vœux de l'un colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie de la certe de l'un colloque des architectes (voir article page 7), que la cérémonie de la certe de l'un colloque des architectes (voir article page 7), que la certe de l'un colloque des architectes (voir article page 7), que la certe de l'un colloque des architectes (voir article page 7), que la certe de l'un colloque des architectes (voir article page 7), que la certe de l'un colloque de C'est à la suite du colloque des architectes (voir article page 1), que la ceremonie des vœux de l'unsta à eu lieu dans la cadre prestigieux du Conseil Economique Social et Environnemental le 22 janvier de mambre Anrès un discours introductif de Dominique Dinuier Sauvage nrésidente d'honneur de l'unefa et mambre a eu neu dans la cadre prestigleux du Conseil Economique Social et Environnemental le ZZ Janvier de membre. Après un discours introductif de Dominique Riquier-Sauvage, présidente d'honneur nour rannalar auc.

Après un discours introductif de Dominique Riquier-Sauvage, présidente de catte necacion nour rannalar auc.

Après un discours introductif de Dominique Riquier-Sauvage, présidente de catte necacion nour rannalar auc. Apres un discours introductif de vominique kiquier-sauvage, presidente d'nonneur de l'unsta et membre de l'Unsta a profité de cette occasion pour rappeler avec du CESE, Marie-Françoise Manière, présidente de l'Unsta a profise de ce mobilie de cette occasion pour rappeler avec du CESE, Marie-Françoise Manière, présidente de l'importance de ce mobilie de censieur maioure de la profise cion et l'importance de ce mobilie de cette occasion pour rappeler avec du CESE, Marie-Françoise Manière, présidente de l'unsta a profise de cette occasion pour rappeler avec du CESE, Marie-Françoise Manière, présidente de l'unsta a profise de cette occasion pour rappeler avec du CESE, Marie-Françoise Manière, présidente de l'unsta a profise de cette occasion pour rappeler avec du CESE, Marie-Françoise Manière, présidente de l'unsta a profise de cette occasion pour rappeler avec du CESE, Marie-Françoise de la profise cion et l'importance de ce mobilie et de cette occasion pour rappeler avec du CESE, Marie-Françoise de la profise cion et l'importance de ce mobilie et de cette occasion de l'importance de ce mobilie et de cette occasion de l'importance de ce mobilie et de cette occasion de l'importance de ce mobilie et de cette occasion de l'importance de ce mobilie et de cette occasion de l'importance de ce mobilie et de cette occasion de cette occasion de cette d AU CESE uu vese, mane-riançuise maniere, presidence de i viista à pronce de se mobiliser. Conviction les enjeux majeurs de la profession et l'importance de se mobiliser.

EXTRAITS DU DISCOURS DE MARIE-FRANÇOISE MANIÈRE

"C'est une cérémonie de vœux très particulière que nous célébrons ce soir.

Elle intervient dans un début d'année difficile pour notre société. Et c'est avec émotion que nous pensons aux victimes des récents attentats et que nous nous associons à cet élan de communion nationale. (...)

Cette cérémonie s'inscrit également dans un calendrier législatif déterminant pour les professions libérales, dont la nôtre, car de nombreux projets de lois ou d'ordonnances sont très défavorables à notre profession. (...)

Enfin, elle clôt une journée de mobilisation à l'occasion de laquelle tous les architectes ont été invités à réfléchir sur l'avenir de leur profession. Rassemblement organisé dans l'urgence pour pallier l'annulation de la manifestation de l'UNAPL due aux tragiques événements. (...)

Le colloque de cet après-midi a été un véritable succès, non seulement par le nombre de participants, mais aussi par les organisations professionnelles qui nous ont rejoints, DPA et la SFA et je les en remercie tous.

Cette journée a été riche en débats et échanges et a débouché sur un communiqué commun. (...)

Cette mobilisation va prendre toute sa dimension dans les jours et mois à venir.

Tout d'abord dans le cadre de la **Stratégie Nationale pour** l'Architecture lancée par Madame Fleur Pellerin, à laquelle nous comptons bien participer activement.

Ensuite pour expliquer et faire comprendre aux parlementaires les enjeux et conséquences des textes qu'ils s'apprêtent à voter Enfin pour défendre encore et toujours l'architecture et ses principaux acteurs, les architectes.

Car c'est le rôle de l'Union nationale des syndicats français d'architectes que j'ai l'honneur de présider."

Retrouvez l'intégralité du discours sur le site de l'Unsfa: http://syndicat-architectes.fr/









POUR PLUS D'INFORMATIONS { WWW.SYNDICAT-ARCHITECTES.FR A VIE DES RÉGIONS UNSFA

LES NOUVEAUX BUREAUX



Bruno Goyenèche, président

Jeudi 11 décembre 2014 a eu lieu l'Assemblée Générale annuelle du Syndicat Interdépartemental des Architectes des Pyrénées-Atlantiques et des Landes (SIA 64-40). À cette occasion l'élection des membres du Conseil d'Administration à eu lieu: Pierre Labadie, Bruno Goveneche, Jacques Bellocq, Francine Pichot, Thierry Girault, Paul Canet, Hervé Thiévenaz.

Le Conseil d'Administration a ensuite procédé à l'élection des membres du bureau composé comme suit:

- Bruno Goyeneche, président
- Francine Pichot, vice-présidente
- Thierry Girault, second vice-président
- Jacques Bellocq, trésorier.



président

SYNDICAT DES ARCHITECTES DU RHÔNE (SAR)

Christophe Chomel a été réélu président du SAR à l'unanimité des voix en date du 5 janvier 2015. À ses côtés, le bureau est composé de:

- Jean-Michel Woulkoff, vice-président
- Thierry Kaeppelin, vice-président
- Christophe Chomel, Mathieu Cadic, trésorier
- Joseph Rigot, secrétaire.

UNION DES ARCHITECTES 92 (UA 92)



Jean-Louis Reny, président

- Le bureau de l'UA 92 élu en assemblée générale le 2 mars 2015 est composé de :
- Jean-Louis Reny, président
- Jenny Santoni, vice présidente
- Dorine Mikol, vice-présidente
- Bruno Mawas, secrétaire général
- Antoine Prime, trésorier
- Patrick Bidot, CPNNC (Commission sociale)
- Hugues Bosom, vice-président
- Benoît Fouteau, communication
- Laurence Guibert, commission voyages
- Zeina Khawam, commission événements.



Miska-Patrice Anguetil, président

SYNDICAT DES ARCHITECTES DE L'ESSONNE (UA 91)

Le nouveau bureau a été élu le 4 février

- Miska-Patrice Anquetil, président
- Brigitte Mella, vice-président
- Laurent Arnoult, trésorier
- Isabelle Pouquet, secrétaire.



Vincent Franquet, président

UNION DES ARCHITECTES DE L'OISE (60)

La composition du nouveau bureau de l'Union des Architectes de l'Oise est la suivante:

- Vincent Franquet, président
- Sophie Chouvet, secrétaire
- Odile Rapello, trésorière
- Valérie Bulté, Vice-présidente
- Philippe Lemoigne, vice-président
- Bertrand Mathieu, membre du bureau.

UNION DES ARCHITECTES DE L'AISNE (U2A)



En partant de la gauche: JM Bévière, X. Deboise, F. Bibaut, G. Reverdy, J. Delasalle, V. Plets

Le nouveau bureau de l'U2A a été élu le 13 février 2015:

- Jérôme Delasalle, président
- · Jean-Michel Bévière, vice-président
- Guillaume Reverdy, trésorier
- Xavier Deboise, secrétaire
- Florence Bibaut, formation
- Valérian Plets, communication.

SYNDICAT DES ARCHITECTES DE LA CÔTE D'AZUR (SACA)



Sophie Nivaggioni, présidente

Suite aux élections qui se sont tenues lors de l'Assemblée Générale du 21 janvier 2015, le Bureau du SACA est constitué de:

- Sophie Nivaggioni, présidente
- Matthieu Marin, secrétaire général
- Guillaume André, vice-président
- Julien Barray, vice-président
- Christian Chaperon, vice-président
- Michaël Zander, vice-président
- Sandrine Greleau, trésorière.

ACTIONS RÉGIONALES



UNION DES ARCHITECTES D'ALSACE : ACTION RÉGIONALE DE LUTTE CONTRE LE DUMPING



Lancée depuis le mois de décembre 2014, cette action est menée vers les architectes qui pratiquent des honoraires anormalement bas mais également vers les maîtres d'ouvrages qui les retiennent! Dès la prise de connaissance par l'UAA et le CROA du cas d'un confrère ayant été retenu avec des honoraires anormalement bas, le CROA a immédiatement engagé une action envers le maître d'ouvrage ayant retenu un candidat

pratiquant le dumping en l'informant du risque d'annulation de la procédure.

UAA TOUR 2015

Date: avril à septembre 2015

<u>Objet</u>: reconduction de l'action UAA TOUR 2014: l'UAA à la rencontre de tous les architectes d'Alsace!

Objectifs: le conseil de l'UAA se déplace dans les spots stratégiques en Alsace (concentrations d'architectes selon 3 zones de la région Alsace) afin de se faire connaître, présenter les actions en cours et écouter les besoins et les doléances des confrères. Cette action a permis de gagner de nouveaux adhérents en 2014, d'où la reconduction en 2015!

BUS UAA DE L'ARCHITECTURE DANS LE CADRE DES JOURNÉES DE L'ARCHITECTURE

Date: octobre 2015

<u>Objet</u>: dans le cadre des Journées de l'Architecture (diffusion de l'architecture et de la qualité architecturale aux confrères et au grand public) organisées par la Maison Européenne de l'Architecture et du Rhin Supérieur, l'UAA (membre officiel des MEA) propose et organise deux journées de visites de projets (de confrères syndiqués en priorité) l'une dans le 67, l'autre dans le 68.

CALENDRIER DE L'UNION SYNDICALE DES ARCHITECTES DE LANGUEDOC-ROUSSILLON (USALR) :



UNSFA MIDI-PYRÉNÉES :

LE PARTENARIAT AD'AP POUR LES MEMBRES DE L'UNAPL DE MIDI-PYRÉNÉES AVEC DEKRA











→ Formation USALR - GEPA:

"BIM, Concepts & Méthodologie" 8, 9 et 10 avril 2015 à la Maison des Professions Libérales, Montpellier

→ Atelier Rencontre USALR:

"Comment gérer sa première expertise"

9 avril 2015 à la Maison des Professions Libérales

Intervenants architectes:

- François Nougaret, architecte DPLG
- DEA Aménagement Urbain
- Expert près la Cour d'appel et la CAAM

Le partenariat de l'Unsfa en Midi-Pyrénées avec Dekra sur la problématique des Ad'Ap est né de plusieurs angles d'approche. Le réel déclencheur est une requête de l'UNAPL MP qui souhaitait accompagner ses membres dans leur quête de mise en conformité de leurs locaux professionnels, principalement des ERP de 5^{ème} catégorie.

En parallèle et au regard des enjeux, nous avions interrogé plusieurs bureaux de contrôle qui tous nous expliquaient qu'ils n'avaient besoin de personne... à l'exception de Dekra qui avait fait l'analyse de l'impossibilité légale dans laquelle ils étaient de proposer un package comprenant chiffrage et planning, lesquels relèvent de la maîtrise d'œuvre, exercice qui leur est interdit.

C'est ainsi que nous avons développé conjointement une approche de complémentarité opérationnelle sous pilotage d'architecte et assistance de bureau de contrôle que nous présentons sous couvert d'une organisation UNAPL MP dans les divers départements de la région.

Des réunions dans les maisons des professions libérales de trois départements seront prochainement programmées. Pour toute information : monnin@studiok-fr.com.



L'UNSFA VOUS DONNE RENDEZ-VOUS AU CORUM DE MONTPELLIER LES 29, 30 ET 31 OCTOBRE 2015 POUR LE 46° CONGRÈS DES ARCHITÉCTES QUI AURA POUR THÈME : "NOUVEAUX ENJEUX " SUIVEZ TOUTES LES INFOS SUR WWW.CONGRESDESARCHIS.COM



UNION NATIONALE DES SYNDICATS FRANÇAIS D'ARCHITECTES 29, BLD RASPAIL 75007 PARIS - TEL.: 01 45 44 58 45

PARTICIPEZ AU PRIX DU PROJET CITOYEN!

Créé en 2001 et placé sous le haut parrainage du ministre de la Culture, ce prix récompense les acteurs d'un parcours de concertation entre maître d'ouvrage, architecte-maître d'œuvre et usager-citoyen.

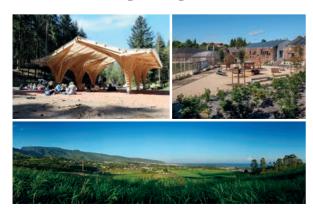
L'opération primée devra associer à la démarche de concertation la prise en compte de l'expression architecturale et être terminée depuis moins de trois ans.

QUI PEUT PARTICIPER?

Une équipe réunissant:

- le maître d'ouvrage: collectivité, bailleur, maître d'ouvrage privé, comité de quartier, association;
- le maître d'usage: utilisateur, habitant, résident;
- le maître d'œuvre: représenté par l'architecte avec l'appui éventuel de paysagiste, urbaniste, scénographe.

Ainsi, les projets issus de concours peuvent difficilement entrer dans cette catégorie puisque le programme doit être totalement défini avant le lancement du concours. A contrario, tous les projets de constructions neuves, d'extensions et d'interventions lourdes sur existant, dont le programme a été élaboré en totalité ou partiellement avec le maître d'ouvrage et l'usager, seront retenus.



INSCRIPTION

1re étape: dès aujourd'hui complétez et retournez le bulletin d'inscription téléchargeable sur:

syndicat-architectes.fr/prix-du-projet-citoyen

2º étape: Envoyez votre dossier de candidature pour le 3 septembre 2015. Vous trouverez toutes les informations sur le site de l'Unsfa:

syndicat-architectes.fr/prix-du-projet-citoyen

RÉSULTATS

La proclamation des résultats et la remise du prix auront lieu lors de notre 46e congrès à Montpellier, les 29, 30 et 31 octobre 2015.

CONTACT

Estelle Palucki – Unsfa – Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes

29 Boulevard Raspail 75007 Paris

Tél.: 01 45 44 58 45 – congres@unsfa.com





POUR PLUS D'INFORMATIONS { WWW.ARCHI-ELULOCAL.FR POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES! ARCHITECTE ÉLU LOCAI VIE SYNDICALE

Les architectes doivent s'impliquer au sein des instances municipales,

communautaires, départementales et régionales.

L'ASSOCIATION " ARCHITECTE ÉLU LOCAL " (AEL)

Créée en 2013, elle a pour objet de :

- 1- inciter les architectes à se porter candidat aux élections locales dans le but de peser sur la vision et la gouvernance des territoires en apportant leurs compétences;
- 2- fédérer les élus architectes dans le but de mutualiser et d'échanger les connaissances et apporter les moyens nécessaires pour l'exercice efficace de leur fonction;
- 3- clarifier le rôle de l'architecte élu local auprès de la société et de l'Ordre des architectes.

POUROUOI?

Les architectes, par leur formation et leur travail transversal ont toutes les capacités pour participer activement à la réflexion au sein des instances territoriales.

Trop peu représentés dans ces instances, les architectes doivent saisir les opportunités et se présenter aux élections départementales et régionales de 2015.

Le territoire est un domaine que les architectes connaissent bien. Ils travaillent au quotidien à partir des règles d'urbanisme, des normes de construction et du paysage.

Comme l'habitat, les équipements, l'art dans la ville mais aussi la sociologie, l'écologie, de nombreux domaines connexes sont abordés tout au long de leur formation initiale et les connaissances sont actualisées grâce à la formation continue.

Les architectes sont par essence les principaux acteurs de projets au moyen de la création architecturale, de la qualité recherchée des constructions, de leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, du respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine. Les architectes les développent dans l'intérêt public (loi du 3 janvier 1977). Les architectes analysent et projettent l'avenir.

Les territoires ont besoin des architectes pour améliorer en qualité la transformation spatiale des lieux existants et contribuer à imaginer l'avenir des territoires durables!

ÊTRE ÉLU DONNE UNE NOUVELLE DIMENSION À L'EXERCICE **DE LA PROFESSION**

Les architectes qui ont tenté l'expérience, ne regrettent pas leur engagement, là où les décisions se prennent.

Au lendemain des élections municipales, un réseau de plus d'une centaine d'architectes à travers la France, conseillers municipaux, maires adjoints et maires s'est spontanément constitué. C'est sur cette base que se développe le réseau national des architectes élus locaux.

LES TERRITOIRES ONT BESOIN DES ARCHITECTES POUR AMÉLIORER LA TRANSFORMATION SPATIALE DES LIEUX EXISTANTS ET CONTRIBUER À IMAGINER L'AVENIR DES TERRITOIRES DURABLES!

Nous vous invitons à prendre connaissance d'ael en allant sur le site www.archi-elulocal.fr et en prenant connaissance des aelINFO+, rubrique Fiches pratiques, sur la prise illégale d'intérêt et la loi ALUR.

ACTION FORTE 2015

La priorité pour 2015 est d'organiser le réseau régional de l'association afin d'aborder les élections régionales dans de bonnes conditions.

Un délégué régional va être désigné pour chaque région. Il aura la charge de mettre en place la structure régionale de l'association et de préparer la participation des membres de l'association aux élections régionales de décembre 2015. Vous êtes invités à nous faire part de votre envie d'être acteur de la mise en place de cette organisation.

Il n'est pas nécessaire d'être déjà élu local, seulement d'être tenté par l'aventure.

CONTACT

8 rue de l'Église 91360 Epinay-sur-Orge email: archi.elulocal@gmail.com Site internet: www.archi-elulocal.fr



Interlocuteurs ael

De gauche à droite: Philippe Roux, coprésident; Didier Chinardet, coprésident; Éric Verna, secrétaire général; Jean-Marc Naumovic, trésorier

> →→→ DIDIER CHINARDET, architecte coprésident de l'ael

Le 17 février 2015 s'est déroulé à Paris la première thématique lors d'un Entretien de la Prescription. Le suiet de cette thématique: "Architectes-Industriels: leurs rôles dans le BIM". Maleré l'horaire diffic Le sujet de cette thématique: "Architectes-Industriels: leurs rôles dans le BIM!". Malgré l'horaire difficile, près de 80 personnes ont participé à cette matinée. ENTRETIEN DE LA PRESCRIPTION ET THÉMATIQUE

Le sujet de cette thematique : Architectes-Industriels près de 80 personnes ont participé à cette matinée.

La présentation par les industriels de leur catalogue numérique a été particulièrement appréciée. Le développement de la bibliothèque numérique accompagne cette transition numérique dans le monde du développement de la bibliothèque numérique accompagne cette transition numérique dans le monde de la bibliothèque numérique accompagne cette transition numérique accompagne cette transition numérique de la bibliothèque numérique accompagne cette transition numérique accompagne de la bibliothèque accompagne cette transition numérique accompagne de la bibliothèque accompagne de la bibliothèque accompagne de la bibliothèque accompagne de la bibliothèque accompagne de la la bibliothèque accompagne de la bibliothèq La présentation par les industriels de leur catalogue numérique a été particulièrement appréciée. Le développement de la bibliothèque numérique accompagne cette transition numérique dans le monde du développement de la bibliothèque numérique accompagne cette transition numérique dans le monde du développement de la bibliothèque numérique accompagne cette transition numérique dans le monde du développement de la bibliothèque numérique accompagne cette transition numérique dans le monde du développement de la bibliothèque numérique accompagne cette transition numérique dans le monde du développement de la bibliothèque numérique accompagne cette transition numérique dans le monde du développement de la bibliothèque numérique accompagne cette transition numérique dans le monde du développement de la bibliothèque numérique accompagne cette transition numérique dans le monde du développement de la bibliothèque numérique accompagne cette transition numérique accompagne cette transition numérique accompagne de la bibliothèque de la bibliothèque accompagne de la bibliothèque de la bibliothèque

Une saisie simple permet de bénéficier rapidement de métrés, de détails techniques, de descriptifs et d'alertes normatives.

bâtiment. et d'alertes normatives.

La réduction de saisies multiples lors de la conception d'un projet est un gage de meilleure fiabilité du projet en assurant en amont, une meilleure synthèse des constituants du projet. Deux nouvelles thématiques sur le thème du "BIM" seront organisées en province dans les prochains mois. La réduction de saisies multiples lors de la conception d'un projet est un gage d du projet en assurant en amont, une meilleure synthèse des constituants du projet. Et le Club Prescrire et BIM Prescrire seront présents en octobre 2015 à la journée numérique de l'Unsfa. LIONEL BLANCARD DE LÉRY, PRÉSIDENT DU CLUB PRESCRIRE



INTERNET DU CLUB PRES CRIRE, RUBRIQUE "CALENDRIER"

Créé depuis plus de 25 ans à l'initiative de l'Unsfa, le Club Prescrire est un outil à la disposition des architectes de des industrials du basimont donc le domaine de la programation Commontant de la programation de la pr Tree depuis pius de 12) ans a l'initiative de l'unsta, le Liub Prescrire est un outil à la disposition des architectes et des industriels du bâtiment dans le domaine de la prescription. Ses rencontres professionnelles, événement et des industriels du bâtiment dans le domaine de la prescription. Ses rencontres professionnelles de displicé Veille technole des industriels du bâtiment dans le domaine de la prescription. L'espace dialogue et rencontre Architectes - Industriels et des industriels au batiment dans le domaine de la prescription. Jes rencontres professionnelles, evenementieles ou institutionnelles ont pour objectif de favoriser et développer des échanges professionnels de qualité. Michael automatique ou institutionnelles ont pour objectif de favoriser et développer des échanges professionnels de qualité. Michael automatique ou institutionnelles ont pour objectif de favoriser et développer des échanges professionnels de qualité. Michael automatique ou institutionnelles ont pour objectif de favoriser et développer des échanges professionnels de qualité. ou institutionnelles ont pour objectif de favoriser et developper des echanges professionnels de qualité, veille rechnologique et réglementaire, comaissance des contraintes et des coûts des solutions préconisées... pour l'architecte. Mise en avant et réglementaire, comaissance des contraintes et des coûts des solutions préconisées... du côté de l'industrial des réglementaire, comaissance des contraintes et des coûts des solutions préconisées... du côté de l'industrial des réglementaires et des coûts des solutions préconisées... pour l'architecte. Mise en avant et réglementaire, comaissance des contraintes et des coûts des solutions préconisées... pour l'architecte. Mise en avant et réglementaire, comaissance des contraintes et des coûts des solutions préconisées... pour l'architecte. Mise en avant et réglementaire, comaissance des contraintes et des coûts des solutions préconisées... pour l'architecte. Mise en avant et réglementaire, comaissance des contraintes et des coûts des solutions préconisées... du côté de l'industrial des coûts des solutions préconisées...

et regrementaire, connaissance des contraintes et des couts des solutions preconisees... pour l'arcinte des nouveautés, des spécificités, développement de la notoriété, visibilité... du côté de l'industriel.

WWW.CLUBPRESCRIRE.COM

27 UU Nasyan, 120UI ratis Tél.: 01 40 26 04 04 - Fax: 01 40 26 04 05 clubprescrire@clubprescrire.com

| PASSION ARCHITECTURE | N°52 | AVRIL 2015

CLUB PRESCRIP



DÉVELOPPEMENT, FABRICATION ET COMMERCIALISATION DE PENTIURES EN POUDRE THERMODURCISSABLES ALESTA® ET TEODUR® POUR L'ARCHITECTURE ET LA DÉCORATION.

→ LILIANE DURRIS

Tél.: 04 77 96 70 33 Site Internet: www.powder.axaltacs.com



LEADER MONDIAL DE LA CHIMIE, FOURNIT DES SOLUTIONS DURABLES POUR L'ISOLATION, SOLS COULÉS, PEINTURES, MORTIERS DE RÉPARATION, CARRELAGE, ADJUVANTS BÉTONS, → GUILLAUME DETHAN

Sustainable Construction Expert Tél: 01 4964 55-52 / Port.: 06 07 15 48 89 E-mail: guillaume.dethan@basf.com



FABRICANT DE PLAQUES DE GYPSE RENFORCÉ PAR FIBRES et de plaques à base ciment. → III IFB I FFERS

E-mail: julien.lepers@xella.com Port.: 06 45 28 33 21 Site Internet: www.fermacell.fr

GEZE

SYSTÈMES INNOVANTS POUR PORTES, FENÊTRES ET TECHNIQUES DE SÉCURITÉ

> BRUNO MONCELET

E-mail : b.moncelet@geze.com
Tel. : 016 02 60 96
Site Internet: www.geze.fr



CONÇOIT, FABRIQUE ET COMMERCIALISE
TOUS TYPES DE COUVREJOINTS: DILATATION, SISMIQUE,
FRACTIONNEMENT, COUPE-FEU, ETC.

> SOPHIE GAUTHIER
TEI: 01 48 61 70 80

Tel.: 0148 6170 80
E-mail: contact@vedafrance.com
Site Internet: www.vedafrance.com



CIMENTS - CHAUX GRANULATS - BÉTONS STRUCTURELS, DÉCORATIFS, ISOLANTS, PERMÉABLES - CHAPES FLUIDES -RÉTON DUICTAI ®

→ ALAIN BIRAULT
E-mail: alain.birault@lafarge.com
Port.: 06 03 58 41 24
Site Internet: www.lafarge.com

MANTION

SPÉCIALISTE EUROPÉEN DES SYSTÈMES COULISSANTS POUR L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR. DÉPLACEMENT MANUEL OU MOTORISÉ DE PORTES EN BOIS OU EN VERRE \$55FILA MANECOIL

E-mail: s.nanecou@mantion.com Tél.: 03 81 50 56 77 Site Internet: www.mantion.com www.la-porte-en-verre.com

MINCO

CONCEPTION FABRICATION MENUISERIES ET PORTES D'Entrée mixtes bois-alu

→ ISABELLE BONNET
E-mail: isabelle.bonnet@minco.fr
Tél.: 02 40 33 56 56
Site Internet: www.minco.fr









E-mail: remi.duvert@nora.com Tél.: 01 69 33 14 53 SYSTÈMES INNOVANTS POUR PORTES, FENÊTRES ET TECHNIQUES DE SÉCURITÉ



IGG,

SYSTÈME TOUT VERRE INTÉGRÉ

Grâce au système tout verre intégré IGG, le design des conceptions en verre – parois coulissantes manuelles, portes automatiques coulissantes, portes battantes à simple ou double action – n'est perturbé par aucun élément de construction comme des ferrures, entretoises, profilés ou joints, qui sont situés normalement sur la partie visible d'une porte classique.

Avec le système IGG, les ferrures et le profilé sont entièrement intégrés entre les panneaux de verre de sécurité trempé ou feuilleté. Seule une bande sérigraphiée de couleur sur les bords, d'une largeur minimale de 30mm et de teinte au choix dans le nuancier GEZE est visible. Cette technique peut également être utilisée sur toute la surface du verre, laissant une grande liberté de création pour la réalisation de projets d'architecture. Les façades en verre peuvent ainsi être réalisées de façon continue et sans rupture de style.

FABRICANT DE REVÊTEMENTS DE SOL ET D'ACCESSOIRES EN CAOUTCHOUC nora®

REVÊTEMENT DE SOL CAOUT-CHOUC NORAPLAN® ECO:

ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le revêtement de sol noraplan® eco renouvelle tous ses coloris tout en conservant les qualités qui ont fait son succès. Il bénéficie toujours des écolabels Ange Bleu (Blauer Engel) et Greenguard qui garantissent une bonne qualité de l'air.

Il garde un bon rapport qualité/prix grâce à son tarif attractif et à son entretien économique sans protection de surface à renouveler durant toute sa durée de vie. Sa résistance à l'usure U4P3 lui permet une grande longévité.

Même s'il s'adapte à la plupart des projets, il convient particulièrement aux établissements scolaires, aux hôpitaux et aux ERP en général.

Le caoutchouc étant une matière qui ne se rétracte pas dans le temps, la soudure des joints du noraplan® eco n'est pas recommandée dans la plupart des locaux. Cela apporte un avantage esthétique mais aussi hygiénique.

De 2 mm d'épaisseur, il se décline en dalles de 610 x 610 mm et en lés de 15 x 1,22 m.



FABRICANT DE PROFILÉS ET ACCESSOIRES POUR LE CARRELAGE. NATTES DE DÉSOLIDARISATION, DÉCOUPLAGE. D'ÉTANCHÉITÉ

CÉRAMIQUE ET LUMIÈRE

AVEC SCHLÜTER-LIPROTEC

La nouvelle gamme Schlüter-LIPROTEC permet d'associer profilés avec LED et carrelage pour créer des ambiances personnalisées.

Les solutions Schlüter-LIPROTEC vous assurent un agencement intérieur sur mesure :

- un choix infini d'ambiances,
- une conception de l'éclairage personnalisable à l'infini,
- une gamme complète de solutions,
- une pose facile des profilés.

Les LED sont certifiées selon la norme IP65 et conviennent pour un usage intérieur en milieu humide. Il est possible de redécouper le ruban de LED tout en conservant l'indice de protection IP.

- une installation réversible de l'éclairage : les LED peuvent être remplacées a posteriori,
- possibilité de diffusion de la lumière de façon directe ou indirecte,
- une luminosité homogène grâce à des LED haute performance,
- commande à distance : les interrupteurs ne nécessitent aucun câblage.





CHRISTOPHE BARRUEZO **DIRECTEUR DE LA PRESCRIPTION**

E-mail: christophe barruezo@schluter-systems.fr Tél.: 06 74 90 34 49



FABRICANT DE REVÊTEMENTS DE SOL ET D'ACCESSOIRES → RÉMI DUVERT

E-mail: remi.duvert@nora.com Tél : 01 69 33 14 53 Site Internet : www.nora.com/fr

ACTEUR RECONNU DANS LES SYSTÈMES DE PROTECTION PASSIVE CONTRE L'INCENDIE ET D'ISOLATION THERMIQUE et acoustique → Samuel Eskenazi

E-mail: s.eskenazi@promat.fr Port.: 06 45 20 35 83 Site Internet : www.promat.fr



SOLUTIONS NOVATRICES ET DURABLES EN ALUMINIUM : Fenétres, portes, murs-rideaux, systèmes Coulissants, protections solaires et vérandas.

→ SANDRINE GARCIA
Tél.: 01 64 13 85 52 / Port.: 06 87 68 40 37 E-mail : sandrine.garcia@reynaers.com Site Internet : www.revnaers.fr

SAINT-GOBAIN

SAINT-GOBAIN GLASS PRODUIT ET COMMERCIALISE UNE GAMME DE PRODUITS VERRIERS DESTINÉS À ASSURER

E-mail: bruno.carrel-billiard@saint-gobain.com Tél.: 03 44 92 34 94 / N° Indigo: 0 820 810 820 Site Internet: www.saint-gobain-glass.com



MENUISERIES ALU/PVC, FAÇADES, VERRIÈRES, BRISE-SOLEIL, STORES EXTÉRIEURS D'OCCULTATION

SCHÜCO ASS 77 PD.HI:

LA BAIE ARCHITECTURALE

Destiné aux villas architecturales et immeubles de standing, le nouveau coulissant Schüco ASS 77 PD.HI, version manuelle, permet de réaliser des baies de très grandes dimensions jusqu'à $L \times H = 6400 \times 3500 \text{ mm}.$

Pour vous apporter une transparence et des apports solaires maximum, les masses vues en aluminium disparaissent (réduction jusqu'à 30mm) et pour encore plus de confort, le seuil est entièrement encastré, facilitant ainsi le passage.

Le coulissant ASS 77 PD.HI associe à la fois performances d'isolation thermique exceptionnelle (jusqu'à 1.0 W/m².K en triple vitrage $Ug = 0.6 \text{ W/m}^2.\text{K}$), sécurité (résistance à l'effraction jusqu'à RC2) et design inégalé.



Schüco Coulissant ASS 77 PD.HI,

SPÉCIALISTE MONDIAL DES PRODUITS D'ÉTANCHÉITÉ → THIERRY SONET

E-mail: tsonet@soprema.fr Tél.: 04 90 82 79 66 Site Internet : www.soprema.fr

Schlüter Systems

FABRICANT DE PROFILÉS ET ACCESSOIRES POUR Le carrelage, nattes de désolidarisation, DÉCOUPLAGE. D'ÉTANCHÉITÉ ET DE DRAINAGE → CHRISTOPHE BARRUEZO

E-mail : christophe_barruezo@schluter-systems.fr Tél · 06 74 90 34 49

Site Internet: www.schluter-systems.fr

schüco

MENUISERIES ALU/PVC. FACADES. VERRIÈRES BRISE-SOLEIL, STORES EXTÉRIEURS D'OCCULTATION

→ RÉGIS MOTTE

F-mail: rmotte@schueco.com Site Internet : www.schuco.fr

REGIS MOTTE

CHARGÉ DE PRESCRIPTION

E-mail: rmotte@schueco.com Port.: 06 75 48 47 58

N° indigo: 0 820 20 20 21

Siplast

ÉTANCHÉITÉ BÂTIMENT ET TP, INSONORISATION, VÉGÉTALISATION ET RETENUE TEMPORAIRE DES EAUX DE PLUIF EN TERRASSE F-mail: frele@iconal.com

Tél.: 01 40 96 36 58 / Port.: 06 81 34 10 33 Site Internet: www.siplast.fr



FOURNISSEUR DE SOLUTIONS CONSTRUCTIVES EN TOITURE, FAÇADE, STRUCTURE ET SOLAIRE POUR LA RÉHABILITATION ET LE NEUF → PHILIPPE ANTOLIN

Email: philippe.antolin@terreal.com Site Internet : www.terreal.com



CONÇOIT ET FABRIQUE DES VOLETS BATTANTS & COULISSANTS, POUR LE NEUF ET LA RÉNOVATION-BOIS, PVC, ALUMINIUM

→ MURIELLE LANGLAIS

E-mail: murielle.langlais@tisas.fr Site Internet: www.volets-thiebaut.com



ENDUITS DE FAÇADES, I.T.E., SYSTÈMES DE POSE De Carrelages, mortiers et bétons → IFAN-CLAUDE GIRAUD

Port.: 06 07 66 13 50 E-mail : jean-claude.giraud@saint-gobain.com Site Internet: www.weber.fr



FABRICANT DE BÉTON CELLULAIRE YTONG POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DE MAISONS INDIVI-DUFFLIES LOGEMENTS COLLECTIES BÂTIMENTS TERTIAIRES

→ CÉLINE BROCHEREUX
E-mail: celine.brochereux@xella.com Port.: 04 74 28 90 15 Site Internet : www.ytong.fr



EHPAD Les Etoux, Beaujeu (69) - Architecte Mégard Architectes - Produit Terreal: Zéphir® Évolution Gris Perle

Photo unitaire du bardage Zéphir® Évolution

INGÉNIEUR D'AFFAIRES FACADE

Port.: 06 07 02 41 75

Email: philippe.antolin@terreal.com

FOURNISSEUR DE SOLUTIONS CONSTRUC-TIVES EN TOITURE, FAÇADE, STRUCTURE ET SOLAIRE POUR LA RÉHABILITATION



ZÉPHIR ÉVOLUTION, LE BARDAGE ÉCONOMIQUE LÉGER ET FLÉXIBLE

Le Zéphir® Évolution est une solution économique de bardage posé sur des rails horizontaux. Son système de fixation simple et rapide allié à sa légèreté et sa flexibilité le rendent particulièrement adapté pour les chantiers de réhabilitation. Son esthétique linéaire très contemporaine est renforcée par sa longueur pouvant atteindre 120 cm.

Ses atouts:

- économique et léger: 35 kg/m²,
- pose sur rail simple et rapide,
- coupes horizontale, verticale ou plus complexes possibles sur
- mise en œuvre à joints droits ou croisés,
- pose de produits de différentes hauteurs sur une même façade,
- se décline en version Twin : esthétique originale et économie de temps de pose et de sous structure,
- grand choix de modules, à partir de 15 cm de haut avec le Twin,
- entraxe d'ossature verticale jusqu'à 120 cm,
- accessoire rez-de-chaussée classé Q4 pour la résistance aux chocs (poids 65 kg/m²),
- sismique: utilisable en zone 4, bâtiment 4 avec isolant jusqu'à 200 mm.



POUR PLUS D'INFORMATION & L'INTERNATION & L'IN

En tant que section française de l'UIA, le Conseil pour l'International des Architectes Français vient de confirmer ou de nommer les représentants français dans les commissions et groupe de travail de l'UIA. Béatrice Laville vient de rejoindre Roland Schweitzer à la commission "Formation". Lionel Carli et Isabelle Moreau continueront à siéger à la commission "Exercice professionnel" et Patrick Colombier à la commission "Concours". Marine de la Guérande a été élue l'été dernier au tout nouveau Comité Jeunes.

Les programmes de travail (PT), qui jusqu'à présent intervenaient le plus souvent à l'échelle d'une région de l'UIA, travailleront désormais à l'échelle internationale. Yves Monnot vient de rejoindre Georges Bilot au PT "Architecture Responsable". Ewa Struzynska continue à assurer la direction du PT "Architecture et enfant". Marjan Hessamfar vient apporter sa jeunesse et son talent au PT "Espaces éducatifs et culturels", Michèle Barbé son expérience au PT "Architecture et tourisme" et Eric Halley, sa vision transfrontalière et caribéenne au tout nouveau PT "Barefoot Architecture" qui vient d'être créé à Durban sur initiative de l'Afrique du Sud. Nous pourrons continuer à nous appuyer sur Thomas Schinko dans le PT "Santé Publique", Philippe Capellier dans le PT "Sports et Loisirs" et François Roblin dans le PT "Villes Intermédiaires". Les sujets pris en compte dans ces différents programmes de travail pour les trois prochaines années, jusqu'au congrès de Séoul en 2017, constituent autant d'enjeux forts pour notre profession. Il était essentiel que les architectes français puissent y apporter leur contribution.

La France est désormais présente dans huit programmes de travail de l'UIA sur douze, dans les trois commissions, au Comité des Jeunes, au Conseil pour la Région 1 depuis l'élection de Frédéric Ragot et au Bureau de l'UIA où Albert Dubler occupe la fonction de past président.

Je tiens à remercier chacun de nos représentants pour leur engagement qui contribue à renforcer la représentation française et pour les nouveaux venus à la rajeunir. S'il eut été probablement utile que nous soyons encore plus présents, nous avons fait des choix prioritaires en essayant déjà de faire plus et mieux alors même que nos ressources sont en baisse. En parallèle, nous nous engageons sur d'autres projets: la présence de l'UIA au COP 21 qui se déroulera à Paris en décembre 2015, l'organisation d'une colloque européen,



Bureau du CIAF, 6 mars 2015

une réflexion sur une nouvelle candidature française pour l'organisation d'un congrès mondial de l'UIA en 2023 et déjà le contenu de notre présence au congrès de Séoul.

L'international s'organise sur le long terme!

Le CIAF, par cette présence et ces différentes actions, souhaite renforcer la place de la France à l'UIA et contribuer à faire évoluer positivement l'organisation internationale, en particulier en ce qui concerne la définition géographique des différentes régions et en particulier l'évolution de la Région 1 qui ne peut, à notre sens, se calquer sur les accords de Yalta mais doit tenir compte de la nouvelle réalité géopolitique de l'Europe.

Et bien sûr, le CIAF continuera à jouer son rôle d'espace de coordination entre le CNOA (Conseil National de l'Ordre des Architectes) et les deux syndicats représentatifs, pour toutes les autres représentations françaises à l'international dont celles au CAE, où nous œuvrons également à renforcer la présence française dans les groupes de travail. La dynamisation du site www.ciaf.fr, que le CIAF a créé l'année dernière, permettra à chacun d'être régulièrement informé de nos actions.

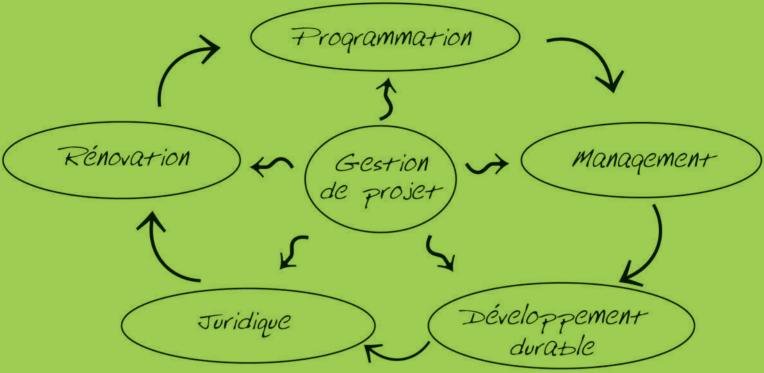
CONTACT

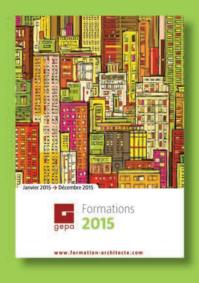
Tour Maine Montparnasse 33 avenue du Maine - BP 154 - 75 755 Paris cedex 15 Tél.: +33 (0)1 56 58 67 15; +33 (0)1 56 58 67 01 E-mail: CIAF@cnoa.com - Site Internet: www.ciaf.fr





Formation des architectes et des acteurs du cadre de vie





Le GEPA, c'est: 45 ans d'existence, plus de 40 thèmes de formations classiques et innovantes, 70 formateurs experts, plus de 120 sessions par an à Paris et en région, des formations de 1 à 18 jours, des modules e-learning, du sur-mesure...

www.formation-architecte.com

Organisme de formation (déclaration DRTEFP N°11752965275), le GEPA est signataire de la charte des organismes de formation de l'association HQE, adhérent de la Fédération de la Formation Professionnelle et bénéficie du soutien du Ministère de la Culture et la Communication pour la formation PAMO. Le GEPA est également le seul organisme de formation en France agréé par le USGBC (Green Building Council américain) pour dispenser les formations LEED. Il participe depuis 3 ans aux certifications du Label Branche Archi en proposant des formations adaptées au marché. Enfin, depuis le 1er janvier 2014, le GEPA est devenu officiellement AIA Provider pour certaines formations liées au Développement Durable. Certifié ISO 29990 et OPQF.















Contactez-nous votre formation, nos disposition:

01 53 63 24 00

POUR PLUS D'INFORMATIONS { WWW.FORMATION-ARCHITECTE.COM Dans son rapport "Mission Numérique Bâtiment", Bertrand Delcambre, ambassadeur du numérique dans le bâtiment de la localitate no profitore de cette maîtrice nour dévolunner notre travail au cœur de la manuette numérique dans le bâtiment, souligne que les architectes travaillent depuis longtemps avec des logiciels de représentations profitore de cette maîtrice nour dévolunner notre travail au cœur de la manuette numérique dans le bâtiment, souligne que les architectes travaillent depuis longtemps avec des logiciels de représentations le bâtiment, souligne que les architectes travaillent depuis longtemps avec des logiciels de représentations le bâtiment, souligne que les architectes travaillent depuis longtemps avec des logiciels de représentations le bâtiment, souligne que les architectes travaillent depuis longtemps avec des logiciels de représentations le bâtiment, souligne que les architectes travaillent depuis longtemps avec des logiciels de représentations le bâtiment, souligne que les architectes travaillent depuis longtemps avec des logiciels de représentations le bâtiment, souligne que les architectes travaillent depuis longtemps avec des logiciels de représentations le bâtiment de puis longtemps avec des logiciels de représentations de la course de cette maîtrice nouve dévolutions le profit de la course de cette maitrice nouve de cette de cette de la course de cette de cett FORMEZ-YOUS AU BIM! le natiment, souligne que les architectes travaillent depuis iongtemps avec des logiciels de representations and profitons de cette maîtrise pour développer notre travail au cœur de la maquette numérique.

30. Profitons de cette maîtrise pour développer notre travail au cœur de noc nartenaire cotraitante les modifiers profondément les processie de concention et noc rannorte avec noc nartenaire. FORMATION 3U. Promons de cette maitrise pour developper notre travail au cœur de la maquette numerique. L'outil modifiera profondément les processus de conception et nos rapports avec nos partenaires cotraitants, les modifiera profondément les processus de conception et nos rapports avec nos partenaires cotraitants, les modifiera profondément les processus de conception et nos rapports avec nos partenaires de modifiere de modif maîtres d'ouvrages et les gestionnaires des biens immobiliers.

1 - POUROUOI INVESTIR DANS LE BIM?

Les grands projets sont conçus à l'aide de la maquette numérique dans un processus BIM. Le BIM est donc perçu à tort comme un outil au service de grands projets mais il s'agit avant tout d'un outil au service de l'architecte. En effet, le processus BIM permet de renforcer la collaboration d'une équipe et une meilleure conception et coordination avec les entreprises. En outre, il accroit l'efficacité et quand il est maîtrisé, la rentabilité d'un projet. Apportant une réelle valeur ajoutée en termes de service, il apporte des options de solutions alternatives plus rapides et plus précises à tous les stades du projet.

Le BIM devient essentiel pour gagner de nouveaux marchés et conquérir de nouveaux clients. De nouvelles méthodes de conception, de gestion de chantier émergent, il est donc essentiel pour les architectes de maîtriser ces techniques qui imposent la maîtrise de logiciels 3D, avec des protocoles de communication rigoureux. Les projets intègrent des informations et techniques issues directement sous forme numérique du monde de l'industrie du bâtiment. Un tel travail collaboratif demande une coordination des interfaces assurées par un nouvel acteur appelé BIM Manager. L'architecte doit maîtriser ces compétences nouvelles et rester ainsi en phase avec le monde de la construction. Les petites structures disposent de plus de souplesse que les grandes agences, il leur est donc plus facile de prendre une nouvelle direction. Le BIM leur offre l'opportunité d'apporter à leur client une réelle valeur ajoutée dans l'exécution de leur projet.

2 – LE GEPA VOUS ACCOMPAGNE DANS CETTE ÉVOLUTION EN VOUS PROPOSANT PLUSIEURS FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

BIM: Concepts & Méthodologie

Pour appréhender totalement les concepts du processus BIM et apprendre le métier de BIM Manager. Formation dispensée en présentiel avec un module e-learning pour se mettre dans la peau d'un BIM Manager et tester ses connaissances.

Le BIM dans 3 logiciels: ARCHICAD, REVIT et bientôt ALL PLAN

Pour chacun:

- → Organisation du projet en fonction de son utilisation
- → Mode et méthode de saisie
 - Matériaux de construction
 - Typologie des éléments
 - Fonction des éléments

→ Les échanges BIM :

- Au travers des IFC
- · Les réglages propres au logiciel
- La gestion des traducteurs (import/export)
- Traitements externes (modification/synthèse/rajout)
- · Récupération dans le logiciel

- → Les outils connexes (visualisateur IFC)
- → Les plateformes communes de synthèse
- → Les limites des logiciels ▲

CALENDRIER DES STAGES BIM		
	LIEU	DATES
BIM : Concepts & Méthodologie	Montpellier	8-9-10 avril 2015
BIM : Concepts & Méthodologie	Strasbourg	18-19-20 mai 2015
Conception intégrée & BIM	Paris	15-16-17 juin 2015
BIM : Concepts & Méthodologie	Paris	6-7-8 juillet 2015
BIM : Concepts & Méthodologie	Paris	30 novler - 2 décembre 2015
Conception intégrée & BIM	Paris	14-15-16 décembre 2015
Gestion BIM collaboratif sous ArchiCAD	Lyon	20 mai 2015
Gestion BIM collaboratif sous REVIT	Paris	18 juin 2015
Gestion BIM collaboratif sous ArchiCAD	Lyon	30 novembre 2015

INFOS SOCIALES POUR PLUS D'INFORMATIONS (WWW.SYNDICAT-ARCHITECTES.FR FORMATION PROFESSIONNELLE DES SALARIÉS, TEMPS PARTIEL ET RSI: QUOI DE NEUF?

LES SALARIÉS QUI N'ONT PAS PU SUIVRE UNE FORMATION DEPUIS LE 1^{er} janvier peuvent remercier la CGT et la CFDT

En raison de la procédure d'opposition de la CFDT et de la CGT, l'accord du 12 décembre 2014 est réputé non écrit¹. En conséquence, de nombreux salariés se sont vus privés de formation.

Pour débloquer cette situation invraisemblable et sauver la formation de nos salariés, l'Unsfa a décidé de signer, à contrecœur, l'accord du 12 mars 2015 malgré ses conséquences dramatiques pour l'emploi en contrat de professionnalisation prioritaire (dont la liste de formations passe de 7 à 47).

En effet, la principale modification de ce nouvel accord concerne l'article 1.1.3 relatif à la rémunération des moins de 26 ans sous ce type de contrat.

Le discours des non-signataires de l'accord du 12 décembre 2014 (Syndicat de l'Architecture, CFDT, CGT) est le suivant : aucune discrimination entre les plus et les moins de 26 ans.

L'Unsfa maintient sa position, soutenue à de nombreuses reprises lors des commissions paritaires nationales, à savoir que les contrats de professionnalisation prioritaires sont trop peu nombreux au sein de notre branche en raison de la rémunération conventionelle, beaucoup trop déconnectée, pour les moins de 26 ans, de leur productivité attendue.

L'Unsfa est favorable à l'alternance car elle est un vrai plus sur le marché du travail actuel pour les jeunes qui en ont bénéficié et pour les entreprises par rapport aux des candidats diplômés des cursus traditionnels sans la moindre expérience professionnelle significative.

Cependant, les entreprises ne peuvent pas se permettre de rémunérer un salarié de façon déconnectée de sa productivité... qui se retrouverait dans le cadre de notre accord de branche à devoir être payé quasiment au même taux horaire que certains des salariés en place.

Réforme de la formation professionnelle: rappel sur les échéances de l'entretien professionnel

Les entretiens des salariés en poste en mars 2014 devront être réalisés d'ici mars 2016.

Pour les salariés recrutés depuis mars 2014, les entretiens devront avoir lieu dans les deux ans suivant leur recrutement.

TEMPS PARTIEL : PRÉCISIONS SUR LE MINIMUM FIXÉ À 24 HEURES HEBDOMADAIRES

L'ordonnance publiée au Journal officiel du 30 janvier 2015 vient nous éclairer sur certaines situations spécifiques de temps partiel:

L'UNSFA MAINTIENT SA POSITION, À SAVOIR QUE LES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION PRIORITAIRES SONT TROP PEU NOMBREUX AU SEIN DE NOTRE BRANCHE.

- → salariés ayant initialement demandé à travailler moins de 24 heures hebdomadaires avant de changer d'avis;
- → contrats de travail signés avant l'entrée en vigueur de la loi du 14 juin 2013.

Dans ces deux cas, le salarié dispose d'une **priorité** (et non pas d'un "droit automatique") pour accéder à un emploi à temps partiel d'une durée de 24 heures.

- → CDD de remplacement;
- → CDD de moins d'une semaine.

Dans ces deux cas, la durée minimale de 24 heures ne s'applique pas.

OUITTER LE RSI : UNE FAUSSE BONNE IDÉE!

Créé en 2006 en fusionnant trois organismes (l'AMPI, l'AVA et l'ORGANIC), le Régime Social des Indépendants (RSI) est l'organisme d'affiliation obligatoire pour les travailleurs indépendants (artisans, commerçants, industriels et professions libérales).

Le "Mouvement pour la Liberté de la Protection Sociale", le "Mouvement des libérés", "On n'est pas des moutons, on est des patrons", etc ...: nombreux sont les mécontents, en principe affiliés au RSI, à militer contre l'affiliation obligatoire à un régime de Sécurité Sociale français, qu'ils considèrent comme contraire aux principes de concurrence européens. Certains ont franchi le cap et sont aujourd'hui affiliés à des assurances privées à l'étranger. Ils affirment économiser substantiellement et bénéficier de meilleures garanties.

À cet effet, ils interprètent en leur faveur différentes décisions de justice :

→ arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) du 3 octobre 2013 portant sur le champ de la directive 2005/29/CE relative aux pratiques commerciales déloyales des entreprises;

Selon le RSI et la Sécurité Sociale, l'arrêté de la CJUE porte sur les pratiques commerciales des entreprises. "Les activités de la Sécurité sociale n'étant pas de nature économique mais sociale, elles ne sont pas soumises au droit européen de la concurrence".

- → arrêt du 20 octobre 2014 de la Chambre Sociale de la Cour d'appel de Limoges contestant la "qualité pour agir" du RSI; La Cour d'appel a renvoyé l'affaire à l'audience de plaidoirie du 16 février 2015 qui a donné gain de cause au RSI.
- → jugement du tribunal de grande instance de Nice, rendu le 11 décembre dernier contestant la "qualité pour agir" du RSI.

CONTESTATION CONTRE LE RSI : L'UNSFA APPELLE À NE PAS SE TROMPER DE COMBAT

Face aux contestations dont peut faire l'objet le RSI, l'Unsfa est amenée à préciser sa position. Elle dresse aussi un bilan de son action et invite ses ressortissants à faire preuve de discernement.

L'Unsfa ne le nie pas, de nombreux chefs d'entreprise et travailleurs indépendants sont encore victimes de dysfonctionnements du RSI. Pour autant, cet organisme ne peut à lui seul être tenu pour entièrement responsable. Les pouvoirs publics portent également une lourde responsabilité dans ces dysfonctionnements, de par la mauvaise évaluation des outils informatiques nécessaires qu'ils avaient réalisés à la création du RSI et dont le secteur continue à souffrir ainsi que par la réduction des moyens humains qui a été imposée. Par ailleurs, seuls le Gouvernement et le Parlement fixent le niveau de l'assiette des cotisations.

Aussi, l'Unsfa appelle les architectes à faire preuve de discernement. D'autant que ses nouveaux administrateurs ont obtenu des résultats tangibles :

- → le décalage entre les résultats de l'entreprise et le montant des cotisations à payer devrait être réduit dans les prochains mois puisque les cotisations seront à l'avenir basées sur les résultats de l'année N-1 et non plus N-2;
- → des facilités (report de cotisation, étalement des règlements, etc.) pour les chefs d'entreprise les plus en difficultés;
- → la réduction d'un milliard du montant annuel des cotisations d'allocations familiales (dont le taux est variable) versées au RSI dès 2015.

L'Unsfa réaffirme vouloir continuer son combat pour que les dysfonctionnements, qui subsistent au RSI disparaissent mais également pour baisser les charges sociales, notamment à travers la demande de suppression totale des cotisations d'allocations familiales. L'Unsfa réclame également que les bénéfices réinvestis dans l'entreprise ne soient plus assujettis à cotisations familiales.

Patrick Julien, délégué général de l'Unsfa

Le RSI a fait appel de ce jugement qui se fonde sur l'arrêt de la Cour d'appel de Limoges du 20 octobre 2014, dont la décision sera connue le 23 mars prochain et susceptible de pourvoi en Cassation.

Cependant, il existe également de nombreuses décisions récentes (susceptibles d'appel ou de pourvoi en Cassation) allant dans le sens de l'affiliation obligatoire du RSI (décisions notamment consultables sur le site internet du RSI):

- → décision du 30/01/2015 du TASS de Bourges;
- → 4 décisions du 12/01/2015 du TASS de la Savoie;
- → décision du 06/01/2015 du TASS de Paris;
- → décision du 15/12/2014 du TASS de Pau;
- → ...

Il y a donc un fort risque juridique à s'affilier à un régime de couverture sociale autre que les régimes obligatoires français. Le Cour de Cassation a déjà statué à deux reprises sur la question:

- → le 23 mai 2007 (pourvoi n°06-13.466): "que le régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles constituait un régime légal obligatoire de sécurité sociale fondé sur un principe de solidarité et fonctionnant sur la répartition et non la capitalisation…"
- → le 4 mai 2011 (pourvoi n°10-11.951): "l'activité [du RSI] ne pouvait être considérée comme économique au sens du droit communautaire ni violer les règles du droit des abus de position dominante"

S'affranchir du paiement des cotisations ou rejoindre une caisse privée: quels risques?

- → articles L. 8221-3 et L. 8224-1 du Code du travail : l'exercice d'une activité non déclarée auprès des répertoires professionnels ou des organismes sociaux ou le non-respect des obligations de déclaration des cotisations est constitutif du délit de travail dissimulé, passible d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et d'une amende de 45000€;
- → articles L. 244-1, R. 244-4 et R.244-5 du Code de la Sécurité sociale : le refus de cotiser à la Sécurité sociale, expose l'employeur et le travailleur indépendant à une amende ;

- → Le travailleur indépendant et l'employeur sont redevables des cotisations (calculées sur une assiette taxée d'office en l'absence de déclaration des revenus), majorations de retard et pénalités pour non-respect des obligations déclaratives à l'égard de l'organisme de Sécurité sociale;
- → article L.652-4 du Code de la sécurité sociale: tout contrat d'assurance souscrit pour garantir des risques couverts par la Sécurité sociale par un travailleur indépendant qui n'est pas à jour de ses cotisations de sécurité sociale encourt une nullité d'ordre public.

Il apparaît donc risqué de s'affranchir du paiement des cotisations ou de rejoindre une caisse privée d'autant plus que la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2015 dissuade encore un peu plus:

- → ceux refusant délibérément de s'affilier ou persistant à ne pas engager les démarches en vue de son affiliation obligatoire à un régime de Sécurité Sociale s'exposent à une peine de six mois d'emprisonnement et 15 000 € d'amende;
- → ceux qui incitent d'autres à quitter le régime légal de la sécurité sociale ou à ne pas payer les cotisations et contributions dues s'exposent à une peine de deux ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende.

Quitter le RSI légalement : c'est possible!

La méthode légale consiste notamment à devenir gérants minoritaires ou égalitaires de SARL ou à basculer en Société Anonyme (SA) ou en Société par Actions Simplifiées (SAS). En effet, ces derniers sont rattachés au statut d'assimilé salarié car ils bénéficient de la même protection sociale que les salariés, à l'exception de l'assurance chômage.

En contrepartie, les taux de cotisation sociale sont plus élevés que ceux des indépendants du RSI. 🔺



COLLECTIVITÉ LOCALE POUR PLUS D'INFORMATIONS { WWW.SYNDICAT-ARCHITECTES.FR UNE ORGANISATION SYNDICALE ATYPIQUE... Première particularité: avec 2 syndicats pour 4 départements, il n'y a pas de désert syndical en Lorraine. Maurtha at Macalla Mauca at Vacque formant l'Illacta 54.55.88 | la Macalla Mauca at Vacque formant l'Illacta 6.50 | la Mauca 1.50 | la Mauca 1.50

Premiere particularite : avec 2 syndicats pour 4 departements, il n'y a pas de désert syndical en Lorraine.

Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges forment l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent de la Meurthe-et-Moselle, Meuse et vosges forment l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département le plus importent l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, département l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, departement l'Unsfa 54-55-88 ; la Moselle, d tant economiquement est couverte par l'unsta pl. Seconde spécificité, le nombre d'organismes construits au cours du temps, qui donnent au final corps Seconde spécificité, le nombre d'organismes construits au cours du temps, qui donnent au final corps

tant économiquement est couverte par l'Unsta 51. à son action. Petit passage en revue :

L'UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS D'ARCHITECTES DE LORRAINE (URSAL): REPRÉSENTER ET COMMUNIQUER

L'URSAL regroupe les deux syndicats: d'un fonctionnement ultra simple (chaque président de syndicat est d'office co-président de l'URSAL), l'Union est l'interlocuteur spontané et privilégié du CROA (Conseil Régional de l'Ordre des Architectes) et des autres instances régionales.

Autre fonction essentielle de l'URSAL: la communication auprès de tous les confrères lorrains (syndiqués ou non), via l'unsf@: les architectes travaillant souvent sur plusieurs départements, il est vital que l'information soit régionale. L'unsf@ va bientôt faire paraître son 200e numéro, démontrant à la fois sa permanence et sa pertinence.

ALFA: LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES ARCHITECTES ET DES ACTEURS DU CADRE BÂTI

L'Association Lorraine de Formation des Architectes, créée il y a 32 ans par l'URSAL, continue son bonhomme de chemin. S'appuyant sur une permanente, huit bénévoles issus des syndicats et des représentants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et du CROA, l'association propose des formations, choisies ou élaborées par des architectes de terrain. Sa communication est assurée par l'alf@, petite sœur de l'unsf@.

ALFA achète des formations clé en main et monte aussi les siennes, comme celle de six jours "Concevoir et Construire aujourd'hui" menée sous l'impulsion de son nouveau président Francois Lausecker.

LE CLUB INFO: MOTEUR EFFICACE D'INNOVATION

Le Club Info, tous les syndiqués de l'Unsfa le connaissent de près ou de loin: c'est lui qui a créé et qui gère la plateforme nationale Archilink, l'outil intranet de l'Unsfa. La Lorraine exploite toute l'efficacité de l'outil: alf@, unsf@... n'existeraient pas sans lui. Archilink est aussi capable d'envoyer des mails aux architectes de toutes régions de France via Mailink.

Sous l'impulsion de son président actuel Emmanuel Petit, le Club développe des outils très performants (DQE Ratio, DQE concept...). Les abonnements "pro" (à tarifs privilégiés pour les syndiqués) permettent à tous d'en profiter.

A&CP LORRAINE: OUTIL RÉGIONAL ET IMPACT NATIONAL

Initiée par l'URSAL sur le modèle d'Aquitaine, Architecture et Commande Publique de Lorraine comporte un conseil d'administration de 10 membres (syndiqués, non syndiqués,



représentant du CROA) dirigé par 2 co-présidents (Frédéric Lemarquis et Dominique Petit). A&CP intervient sur toute la commande publique : saisie et analyse des AAPC, appels, courriers, assistance aux maîtres d'ouvrage, formation et mise à disposition des jurés, observatoire, grâce à deux permanentes à temps partiel, au site internet national des A&CP et à une "alerte flash mail" dédiée.

Face à la catastrophe des MAPA, l'association a aussi élaboré une procédure simple et sûre, adaptée à notre métier, sans concurrence sur le prix et conforme au Code des marchés publics, reprise quasi intégralement (grâce à l'action de l'ancien co-président d'A&CP Lorraine Jean-Philippe Donzé), par le CNOA et le ministère de la Culture dans leur Mini-guide des marchés publics.

LA MAISON DES ARCHITECTES : BIEN PLUS QU'UN SYMBOLE

Cette dynamique ne pourrait avoir lieu sans une entente en toute intelligence avec le CROA de Lorraine. Celui-ci, très attaché à respecter ses prérogatives, a fait le choix depuis plusieurs années d'encourager toutes les initiatives intéressant l'ensemble de la profession.

Les "locaux de l'Ordre" se sont ainsi métamorphosés en "Maison des architectes" pour y accueillir la plupart des organisations, qui accèdent ainsi à un cadre, une adresse physique, des facilités matérielles: un choix gagnant/gagnant pour toute la profession.



ESPACE ARCHITECTURE

SAINT AVOLD (57)

MICHEL GEOFFROY, ARCHITECTE DPLG

1 HÔTEL DE VILLE DE FREYMING-MERLEBACH (57) - CONSTRUCTION + RESTRUCTURATION DE L'ÎLOT Maîtrise d'œuvre : Espace Architecture (architecte mandataire) avec le bureau d'études Coréal

> Maîtrise d'ouvrage : commune de Freyming-Merlebach Livraison : septembre 2012

2 MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE "MAS DE FREYMING-MERLEBACH" (57) - PROJET THPE ET HQE Maîtrise d'œuvre : Espace Architecture (architecte mandataire), avec les bureaux d'études Omnitech, Sogecli et Barthes Bois

Maîtrise d'ouvrage: A.O.F.P.A.H. de Freyming-Merlebach

Livraison: mars 2010

3 ET 4 RÉHABILITATION DE LA MAISON DES CULTURES FRONTIÈRES EN MÉDIATHÈQUE, FREYMING-MERLEBACH (57) Maîtrise d'œuvre : Espace Architecture (architecte mandataire), avec les bureaux d'études GenieTec, Tech'Fluides et Serial

Maîtrise d'ouvrage : commune de Freyming-Merlebach Livraison : en cours















ARCHILOF COMMERCY (55)

MICHAËL BARROIS ET JEAN-LUC DARTOY, ARCHITECTES DPLG

1 PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES À COMMERCY (55) - BÂTIMENT TERTIAIRE MIXTE BOIS ET MÉTAL Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes du Pays de Commercy Livraison : 2014

2 ET 3 MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DU VAL D'ORNOIS, GONDRECOURT LE CHÂTEAU (55) -Construction Neuve – Chauffage pac et géothermie profonde

Maîtrise d'ouvrage : communauté de communes du Val d'Ornois Livraison : 2014

2) Entrés main sin als

- 2) Entrée principale
- 3) Jardin minéral

MADDALON PIQUEMIL ARCHITECTURE "ATELIER MPA"

SAINT-MAX (54)

JULIEN MADDALON ET MARYLINE PIQUEMIL

1 CONSTRUCTION D'UNE MAISON BBC EN OSSATURE BOIS À MERTEN (57)

Maîtrise d'ouvrage: privée

Livraison: 2010

2 ET 3 PROJET "SCI FOCH": CONSTRUCTION NEUVE DE 3 LOGEMENTS BBC

EN OSSATURE BOIS, SAINT-MAX (54) Maîtrise d'ouvrage: privée Livraison: septembre 2012









ATELIER CHRISTOPHE PRESLE ARCHITECTE NANCY (54)

1 À 3 CENTRE PROUVÉ - CENTRE DE CONGRÈS - RÉHABILITATION/RESTRUCTURATION/EXTENSION DE L'ANCIEN Tri-postal de Nancy (54)

Maîtrise d'œuvre: Atelier BARANI architecte mandataire, Atelier PRESLE architecte associé - collaborateurs: Elise BON, Adélie PELLARIN,

Julien Campagne, Moritz KRUGER, Nicolas KOSINSKI Maîtrise d'ouvrage: Communauté urbaine du Grand Nancy

Assistant Maître d'ouvrage: SOLOREM

Livraison: 2014

4 BUREAUX DE L'OBSERVATOIRE - CONSTRUCTION BBC DE BUREAUX À LAXOU (54) Maîtrise d'œuvre : Atelier PRESLE architectes mandataire -Chef de projet : Adrien La Selva architecte dehmnop Maîtrise d'ouvrage : Conseil Général de la Moselle

Livraison: 2013







ATELIER A4 – ARCHITECTURE ET URBANISMES DURABLES

LAURENT KOWALSKI

1 CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE À CATTENOM (57) Maîtrise d'ouvrage: SODEVAM Nord Lorraine pour le compte

de la commune de Cattenom Livraison: 2013

2 ET 3 CONSTRUCTION D'UNE CRÈCHE MULTI-ACCUEIL, SEICHAMPS (54)

Maîtrise d'ouvrage: Commune de Seichamps Livraison: 2014

4 RESTRUCTURATION ET RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT DE BUREAUX À METZ (55)

Maîtrise d'ouvrage: Office Nationale des Forêts

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage: SODEVAM Nord Lorraine Livraison: 2014











PIERRON ARCHITECTURE **NANCY (54)**

VALENTIN ET DANIEL PIERRON

1 À 3 CONSTRUCTION D'UN ÉQUIPEMENT PUBLIC - CRÈCHE PARENTALE / CENTRE SOCIAL

À SAINT-MAX (54)

Maîtrise d'œuvre: Pierron architecture, architecte mandataire – BET Egis

bâtiments (54), BET TCE, co-traitant.

Maîtrise d'ouvrage : SIVU St Michel Jericho - communes de Saint-Max/

Malzéville (54) Livraison: 2013



- 2) Vue sur hall d'entrée
- 3) Vue depuis la vallée de la Meurthe





BOLLE & BONDUE ARCHITECTES

LONGEVILLE LES METZ (57)

STÉPHANE BONDUE

1 À 3 CONSTRUCTION NEUVE D'UN BÂTIMENT TERTIAIRE BBC

"EDF – PROJET DE CONSTRUCTION DE BUREAUX AMT EST", LA MAXE (57) Maîtrise d'œuvre : BOLLE & BONDUE Architectes (mandataire)

et BEA INGENIERIE (OPC)

Maîtrise d'ouvrage : EDF Livraison : août 2013













TRAME BOUXIÈRES-AUX-DAMES (54) EMMANUEL ET DOMINIQUE PETIT

1 ET 2 CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS SOCIAUX À ESSEY LES NANCY (54) Maîtrise d'œuvre : Emmanuel Petit architecte mandataire,

Dominique Petit architecte associé

Maîtrise d'ouvrage: EHC 3F

Livraison: 2014 1) Vue latérale 2) Vue sur rue



3 ET 4 CONSTRUCTION D'UNE CANTINE SCOLAIRE À BOUXIÈRES-AUX-DAMES (54) Maîtrise d'œuvre : Emmanuel Petit architecte mandataire,

Dominique Petit architecte associé

Maîtrise d'ouvrage: Mairie de Bouxières-aux-Dames

Livraison: 2009
3) Vue depuis parking
4) Vue accès haut



LE CRÉDIT MUTUEL, PARTENAIRE DES ARCHITECTES.

Fidèle à ses valeurs de solidarité et de proximité, le Crédit Mutuel place ses clients au cœur de ses préoccupations et de ses actions.

Partenaire des architectes, il est à votre écoute pour vous conseiller et vous proposer une large gamme de produits et services adaptés à vos besoins et à ceux de votre famille.

Financements souples, avances de trésorerie, gestion d'épargne : le Crédit Mutuel s'engage à vos côtés.

UNE BANQUE QUI PRIVILÉGIE VOTRE INTÉRÊT, ÇA CHANGE TOUT.



www.creditmutuel.com

AGENCE D'ARCHITECTURE MARSAL ROUSSELOT: Lucie Marsal et Christophe Rousselot sont architectes dplg issus de l'École d'architecture de Nancy Marsal et Christophe Rousselot sont architectura Marsal Rousselot à Vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à Vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à Vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à Vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à Vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à Vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à Vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à Vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à Vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à Vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à Vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à Vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à Vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à vittal IIe ca cont accordé de l'architectura Marsal Rousselot à vittal IIe ca cont accordé de l'architectura de l'ar LES BIENFAITS DE LA CESSION D'AGENCE Lucie Marsal et Unristophe Rousselot sont architectes apig issus de l'Ecole d'architecture de Nancy depuis 2005 et co-gérants de l'agence d'architecture Marsal Rousselot à Vittel. Ils se sont architecture depuis 2005 et co-gérants de l'agence d'architecture de l'architecture de l'archite depuis Zuub et co-gerants de l'agence d'architecture Marsal kousselot à vittel. Ils se sont associes de l'agence d'architecture. Nous nous sommes rapprochés en 2010 dans un but particulier : reprendre une agence d'architecture. L'une agence de l'une Marsal nour aunir un retour d'evnérience cur la cección d'une agence.

de Lucie Marsal pour avoir un retour d'expérience sur la cession d'une agence.

Agence d'architecture Marsal Rousselot - réhabilitation d'une annexe d'un hôtel en local professionnel et habitation

Quel est ton parcours?

Avant la réforme universitaire, en 2005, j'ai eu la chance de choisir mon sujet de travail personnel de fin d'études (TPFE) "comment l'usager est-il touché par l'espace?", sujet toujours passionnant très lié à ma façon d'exercer jusque dans la conception des projets. J'ai pu profiter également d'une expérience professionnelle de trois ans à mi-temps en agence¹ pendant la préparation du diplôme. Tout juste diplômée, je suis rentrée avec Christophe Rousselot dans l'agence de Jean-Baptiste Bellot - architecte vittellois installé depuis 1978. Il nous a tout de suite considérés d'égal à égal et nous a chargés de projets de A à Z, ce qui a été très formateur. Nous le remercions encore de la confiance qu'il nous a apporté qui a autorisé un investissement personnel.

Dès 2007, Jean-Baptiste nous a proposé de reprendre l'agence. Il y avait à ce moment là beaucoup de travail: nous lui avons proposé une association plus qu'une cession.

Après trois ans de réflexion, en juin 2010, nous avons abouti à une cession complète avec une rupture totale de son activité. Nous nous sommes inscrits à l'Ordre et avons créé la SARL Marsal Rousselot dont nous sommes les co-gérants.

Qu'est-ce que la cession vous a apporté?

La cession nous a permis de travailler tout de suite dans de bonnes conditions. Nous pensons avoir gagné dix ans par rapport à des confrères qui ont créé leur agence. Du jour au lendemain, nous avons pu travailler sur les projets en cours avec notre salarié - Joël Dormois, dessinateur. Tout de suite nous avons embauché Benjamin Hoffmann - jeune économiste



ARCHITECTE DPLG

LUCIE MARSAL

diplômé qui avait fait ses stages à l'agence de Jean-Baptiste. Il était important pour nous d'être polyvalents et de diversifier nos compétences.

Trois semaines après la cession, nous avons été sélectionnés en AO public pour cinq logements ossature bois labellisés. Il est rare en partant de rien, de commencer avec un carnet de commande plein et un effectif de quatre personnes! La cession de l'agence nous l'a permis.

Quels seraient les inconvénients que tu pourrais avancer par rapport à une cession d'agence?

C'est une question que les HMO-NP nous posent lorsque nous intervenons à l'École d'architecture de Nancy sur la cession d'une agence... Et on n'en voit pas!

Évidemment une cession est un achat qui se paie! Nous avons fait un prêt profession-

nel qui correspond par mois à un salarié supplémentaire, qui serait bien utile aujourd'hui au vu de notre quantité de travail. Une cession est un long processus de mise en place et de négociation pour que cela se passe bien. Il y a peu de retour d'expérience, il était donc difficile de trouver des réponses à nos questions.

Nous avons eu la chance de reprendre une agence que nous connaissions, dans laquelle nous avons été salariés cinq ans et

En revanche, nous avons été vigilants dans les clauses de l'acte de cession sur différents points notamment le passif. Nous nous sommes mis d'accord pour bénéficier des références en ne portant la responsabilité des projets qu'à partir de la date de cession.

Le document de l'Ordre des architectes "évaluation d'une agence" nous a été très utile. Il peut l'être également dans le cas d'une association ou simplement pour faire le point sur la valeur de son agence et ce que l'on veut en faire.

En conclusion, nous conseillons à ceux souhaitant s'installer de se tourner vers cette solution, confortable pour tous. Nous ne regrettons absolument pas ce choix.

¹⁾ Publication dans les Carnets du Paysage (2006/2007, automne/hiver) n°13/14, article : "Dancité, corps et graphie" - p.300-317

^{2]} agences d'architecture de P. Lucazeau, Canonica cartignies et P. Guillard

TELIER D'ARCHITECTURE HERRGOTT & FARABOSC: ARCHITECTURE Julie Herrgott, architecte dplg et Émilie Farabosc, architecte DE ont créé leur agence en 2012 à la croisée du Phône de l'Ain et de la Rournonne Leur agence conceit des projets de l'Ain et de la Rournonne Julie Herrgott, architecte apig et Emilie Faradosc, architecte ut ont cree leur agence en Zu iZ a la croisee du Rhône, de l'Ain et de la Bourgogne. Leur agence conçoit des projets de types variés, toujours dans le du Rhône, de l'Ain et de la Bourgogne. Leur agence conçoit des projets de types variés, toujours dans le du Rhône, de l'Ain et de la laure cliente et du lieu du Rhône, de l'identité de laure cliente et du lieu UNE PARTITION À QUATRE MAINS Nous avons rencontré Julie pour mieux comprendre la façon de travailler de leur jeune agence. Lesbect de l'ideutité de lents clients et du lien.

Comment fonctionne votre agence?

Nous sommes deux architectes associées, sans salarié. Nous gérons tous les dossiers à deux et ce, dès la conception, nous travaillons "à quatre mains". C'est notre volonté depuis la création de l'agence, car nous avions la chance de travailler déjà ensemble avant de nous associer. Nos échanges et critiques sont libres, il n'y a pas de hiérarchie entre nous. Ce principe favorise la bonne qualité des projets. J'ai l'habitude de dire que j'ai trouvé ma "moitié de calque" en Émilie. Cette méthode de travail profite à nos clients qui sont donc suivis par le seul et même binôme tout au long de leur projet.

Quel est ton point de vue sur le développement durable?

La conception "bioclimatique" est pour moi, avant tout, une question de "bon

sens". L'adéquation d'un bâtiment dans son environnement est le point de départ de tous nos projets. Même sans directives précises de nos clients sur ce sujet, nous nous attachons à concevoir des projets énergétiquement efficaces, mais aussi confortables et évolutifs, en adéquation bien sûr avec le programme et le budget.

Avez-vous développé une démarche de travail avec le BIM?

Le BIM me parait, à ce jour, une "usine à gaz" pas encore au point. Mais il m'intéresse, car il tente de répondre à une question fondamentale: comment travailler ensemble intelligemment et optimiser les interventions de chacun? Nous avons depuis longtemps adopté le travail en maquette numérique 3D avec Archicad. Pour améliorer notre efficacité, il nous manque l'automatisation des échanges avec les BET, les économistes, puis les entreprises, pour ne pas saisir plusieurs fois les mêmes informations. J'apporterais une nuance au concept du "tout informatique": nous sommes revenus aux rendus de dessin à la main pour illustrer nos projets car ils apportent plus d'émotions à nos clients.

Quels impacts de la crise observez-vous sur votre travail?

Nous avons la chance d'avoir une charge de travail constante, voire même en progression. Nous voyons les effets de la "crise actuelle" sur la réduction des marchés publics, mais ceux-ci représentent une minorité de nos affaires. Nous sommes relativement épargnés. La crise se ressent plus, dans notre cas, sur les budgets travaux de nos clients. Nous devons continuel-



JULIE HERRGOTT **ARCHITECTE DPLG**

lement rechercher des solutions économiques et optimisées sur les projets tout en faisant attention à conserver leur esprit et leur qualité architecturale. Côté agence, nous sommes beaucoup sollicités. Mais étant donné la complexité de gestion et le poids financier des salariés, nous préférons refuser des dossiers ou travailler plus, mais nous n'envisageons pas d'embaucher. C'est dommage!

Quel est ton ressenti actuel sur la profession?

La réflexion des gens est souvent "j'aurais adoré être architecte!". Pourtant, notre profession est très critiquée sur son efficacité et sur son coût. Les vieux a priori sont encore très présents. Pour moi, "architecte" est un métier-passion. Il occupe une place importante dans nos vies et dans celle de nos conjoints. Pourtant, il implique de lourdes respon-

sabilités pour une rémunération souvent trop faible. Je pense souvent qu'il faut être "un peu fou" pour exercer cette profession! Les projets nécessitent de plus en plus de nouveaux intervenants qui réduisent nos honoraires sans pour autant diminuer notre responsabilité. Cela aurait même tendance à l'accroitre.

Que représente le syndicat d'architectes pour toi?

Faire partie du SAR et donc de l'Unsfa, en tant que jeune architecte, m'apporte des réponses sur des questions techniques, ainsi que sur la gestion professionnelle et personnelle de notre métier. Cela permet de me tenir au courant de ses évolutions, des nouvelles réglementations, et de retenir les bonnes pratiques. Cela nous permet également de faire partie d'une grande famille et de ne pas être seules dans notre coin. Je ne prétends pas apporter de grande contribution au syndicat, j'estime être trop jeune pour cela, et je suis plutôt en position d'écoute. Par contre je relaie les informations aux architectes non syndiqués et autres personnes sur l'utilité et les actions du syndicat. Je diffuse l'intérêt de nous réunir pour être globalement plus forts, mieux défendus et mieux entendus par les sphères gouvernantes.



POUR PLUS D'INFORMATIONS (WWW.SYNDICAT-ARCHITECTES.FR

A CITÉ de l'Architecture et du Patrimoine

A Cité de l'Architecture et du Patrimoine

A Cette exposition exprime magnifuuement

Pour en qualifier

I Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

I Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

A Cette exposition exprime magnifuuement

A l'occasion du 200° anniversaire de la naissance d'Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

A l'occasion du 200° anniversaire de la naissance d'Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

A l'occasion du 200° anniversaire de la naissance d'Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

A l'occasion du 200° anniversaire de la naissance d'Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

A l'occasion du 200° anniversaire de la naissance d'Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

A l'occasion du 200° anniversaire de la naissance d'Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

A l'occasion du 200° anniversaire de la naissance d'Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

A l'occasion du 200° anniversaire de la naissance d'Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

A l'occasion du 200° anniversaire de la naissance d'Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

A l'occasion du 200° anniversaire de la naissance d'Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

A l'occasion du 200° anniversaire de la naissance d'Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

A l'occasion du 200° anniversaire de la naissance d'Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

A l'occasion du 200° anniversaire de la naissance d'Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

A l'occasion du 200° anniversaire de la naissance d'Eugène Viollet-Le-Duc pour en qualifier

A l'occasion du 200°

Viollet-Le-Duc est l'homme charnière du XIX^e qui entrevoit

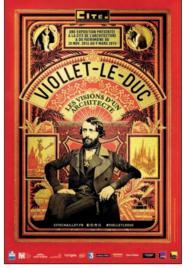
et développe la modernité à la lumière de connaissances et

savoirs encyclopédiques du passé. Élevé dans une famille bourgeoise, notamment par son oncle Étienne-Jean Delécluse, un élève de David, il côtoiera Sainte-Beuve, Stendhal et surtout Prosper Mérimée et se nourrira de romantisme dans les salons proches de la famille des Orléans. Personnage atypique, il ne suit pas de formation académique en architecture mais accède au métier par une autodidactie construite sur l'observation, le dessin et les notes produits lors de ses nombreux voyages initiatiques. L'exposition présente un nombre considérable de dessins somptueux et des extraits de ses savoureuses correspondances quasi quotidiennes. Sans se laisser aveugler par le romantisme dominant, l'esprit curieux et scientifique Viollet-Le-Duc décèle dans les sites et bâtiments visités les structures, systèmes constructifs, codes esthétiques et cohérence d'ensemble. Cette approche lui sera précieuse pour initier sa carrière par des chantiers de restauration de monuments.

L'exposition révèle un aspect méconnu du personnage (cf l'exposition "Viollet-Le-Duc et la montagne" à l'Hôtel de Sully- 1993) passioné de géologie, botanique, anatomie et sciences de la nature. Ses dessins précis, rigoureux et lumineux ne sont pas sans rappeler l'œuvre de son illustre prédécesseur Léonard de Vinci. Son travail traduit une curiosité permanente et insatiable pour tout ce qui nourrit son appétence artistique et scientifique.

L'exposition retrace la vie et le travail de Viollet-Le-Duc par six thèmes distincts et cohérents :

- → Le voyage: "voir et rêver" qui relate l'apprentissage de l'architecte en exposant ses travaux de voyage et ses correspondances illustrées.
- → La Sainte Chapelle: travaux de restauration de l'édifice sous l'autorité de Felix Duban et ses reconstitutions polychromes intérieures.
- → Nature et Métamorphose: fascination pour les lois de la nature en analogie avec la forme architecturale qu'il assimile à la construction médiévale. À noter son travail méconnu sur la géographie alpine et ses extraordinaires aquarelles du Mont Blanc.
- → Le chantier de Notre Dame de Paris. Sa restauration est le terrain d'expérimentation de la mise en œuvre des théories sur la restauration des monuments historiques; à souligné l'exceptionnelle qualité de la construction de la sacristie et l'ajout toujours discuté de la flèche.



L'exposition a eu lieu du 20 novembre 2014 au 9 mars 2015 à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

- → Les chantiers de restauration et créations emblématiques: Viollet-le-Duc explore le moyen-âge pour se projeter dans son époque; il cherche par une exploration méthodique et rationnelle de l'art médiéval à retrouver les principes et l'unité stylistique de toute création. Il regroupe et met en cohérence des approches empiriques pour donner un sens à l'Art.
- → L'homme de pédagogie. L'architecte prend très tôt conscience de la nécessité de transmettre non seulement ses recherches mais également sa vision globale de l'architecture.

Il ne pourra développer ses talents de pédagogue qu'après l'échec de son projet de réforme de l'enseignement de l'architecture à l'École des Beaux-Arts et la vive controverse consécutive aux quelques cours qu'il y prodigua. Infatigable, il s'associera à l'ingénieur Émile Trélat pour créer en 1865 l'École centrale d'architecture. Il lui sera également rendu grâce pour la création, avec son complice Mérimée, de son musée de la sculpture comparée dont les moulages des chefs d'œuvre de la sculpture française de XIIe au XVIe sont installés au rez-dechaussée de la Cité de l'Architecture.

Cette exposition fort bien organisée et passionnante nous a fait découvrir un formidable artiste au talent immense, mettant en lumière le génie universel de Viollet-le-Duc, génie à la charnière de l'ensemble des Arts et de la science. Ses dessins expriment un virtuosité et une maîtrise des arts graphiques qui vous libèrent l'esprit quelques instants de la pauvreté des images autocadées et photoshopées pour rendre au dessin d'architecture et autres sa puissance de précision, de charme et de beauté. Un régal pour l'œil et l'esprit!



en France

L'ÉTAT DU MAL LOGEMENT EN FRANCE 20^E RAPPORT ANNUEL - 2015

Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés - 314 pages

Une occasion de s'interroger sur les blocages structurels, sociaux ou idéologiques qui produisent aujourd'hui une situation toujours aussi

pénible pour plusieurs millions de nos concitoyens, dont plus de 3,5 millions sont mal logés ou même en errance.



LOCALISATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA). service rattaché au MEDDE et au MLET, créé en 1998 afin de faire progresser les connaissances sur les territoires et les villes et éclairer l'action publique. initie des programmes de recherche initiative, de re-

cherche-action, d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la conception architecturale et urbaine et de la construction. Aussi le PUCA a-t-il lancé en 2010 une consultation de recherche : en quoi les différents enjeux du développement durable modifient ou non les critères de choix de la localisation des activités? Comment ces enjeux sont-ils pris en compte, intégrés dans les stratégies des acteurs privés et publics quant à l'implantation des activités et/ou des différentes fonctions, pour les grandes entreprises?



ÉCOQUARTIERS TOME 2

Texte de Fabrice d'Orso pour le SNAL - Editions PC -96 pages - 30 €

Le SNAL (Syndicat national des aménageurs-lotisseurs) met à l'honneur plusieurs opérations d'aménagement urbain exemplaires et innovantes. Ces projets ambitieux, conformes aux principes de développement

durable, labellisés "écoquartiers", démontrent tant en matière d'intégration dans le tissu urbain existant et d'impact sur l'environnement qu'en qualité d'usage pour les futurs habitants ou utilisateurs, l'importance d'une urbanisation réfléchie.

Une manière aussi de montrer que les collectivités peuvent encore se montrer dynamiques et innovantes en matière d'aménagement.

RÉGLEMENTATION SOLUTIONS

Editions Cégibat - 244 pages - 47,39 €

Ce classeur regroupe des fiches synthétiques très pratiques pour réussir un projet au gaz naturel. De nombreux suiets v sont décryptés, organisés autours de 4 thématiques : la réglementation gaz, les réglementations thermiques, les solutions tech-

niques gaz naturel et une partie plus transverse intégrant le prix des énergies ou encore les CFF.



MICRO ET MINI COGÉNÉRATION À MOTEUR **A COMBUSTION INTERNE FONCTIONNANT AU GAZ NATUREL**

Editions Cégibat - 138 pages - 47,39 €

La micro-cogénération permet la production d'électricité et de chaleur (pour le chauffage et/ou la production d'eau chaude sanitaire). Ce guide recense les points clés à maîtriser pour les projets intégrant cette solution. À ce titre, les secteurs les plus favorables sont : l'habitat collectif, les piscines, les bureaux, les hôtels, les établissements d'enseignement et les établissements de santé.



LES COULEURS DE L'OUBLI

François Arnold et Jean-Claude Ameisen -Les éditions de l'Atelier - 135 pages - 22 €

La mémoire qui s'efface n'est pas le blanc de l'oubli. La mémoire qui s'efface n'est pas la perte d'identité.

Au-delà des couleurs, au-delà des mots, au-delà de l'oubli, il y a, chez chacun des auteurs des peintures présentées dans ce livre, la présence d'une vie intérieure qui bat. La présence d'un monde qui n'en finit pas de se construire.

LE LANGAGE DE L'ARCHITECTURE, LES 26 CONCEPTS CLÉS

Andrea Simitch et Val Warke -Editions DUNOD - 223 pages

À la fois recueil d'idées et livre didactique, cet ouvrage s'adresse à tous les passionnés d'architecture. Il présente les 26 concepts

clés de l'architecture, leur nature, leur importance et leur place dans tout processus de conception.



Portabilité améliorée :

maintien de la couverture santé et prévoyance jusqu'à un an

Publirédactionnel

La loi du 14 juin 2013, relative à la sécurisation de l'emploi, transpose les dispositions de l'ANI du 11 janvier 2013 dont les premiers articles ont pour objectif de "sécuriser" la couverture sociale de tous les salariés du privé tout au long de leur parcours professionnel. En ce sens, la loi prolonge la durée maximum de la période de portabilité et assure au salarié, le cas échéant à sa famille, quittant l'entreprise le maintien de la couverture santé et prévoyance sous certaines conditions.

LE PRINCIPE DE LA PORTABILITÉ

En cas de rupture de contrat de travail ouvrant droit à l'assurance chômage, le salarié quittant l'entreprise bénéficiera du maintien de sa couverture santé et prévoyance jusqu'à un an après avoir quitté l'entreprise (durée maximum en fonction du dernier contrat de travail). Pour bénéficier de la portabilité des droits, le salarié doit être bénéficiaire de l'allocation chômage et ne pas avoir été licencié pour faute lourde.

LA PORTABILITÉ AMÉLIORÉE AVEC L'ANI 2013

La durée maximale du maintien de cette couverture passe de 9 mois à 1 an. Le calcul s'effectue par mois entier supérieur (CDD de 45 jours équivaut à 2 mois de portabilité).

De plus, l'ancien salarié en bénéficie sans cotisation de sa part quand il quitte l'entreprise.

Cette disposition est effective pour la garantie Santé depuis le 1^{er} juin 2014 et pour la garantie Prévoyance à compter du 1^{er} juin 2015.

QU'EN EST-IL POUR LA BRANCHE DES ENTREPRISES D'ARCHITECTURE ?

Dans la branche des entreprises d'architecture, le dispositif a été mis en place depuis le 1^{er} avril 2014 pour les couvertures Santé et Prévoyance.

Au-delà de la période de portabilité, l'organisme assureur se doit d'adresser une proposition de maintien de couverture à l'ex-salarié, dans un délai de deux mois conformément à la loi Evin.

FLASH INFO

Publication le 13 décembre 2014 du décret sur le "degré élevé de solidarité"

Les branches professionnelles qui recommandent un ou plusieurs organismes pour assurer le régime conventionnel doivent prévoir des garanties et/ou des prestations présentant un "degré élevé de solidarité", C'est-à-dire des prestations non contributives dont peuvent bénéficier des salariés, sous forme de :

- financement d'actions de prévention sur les risques professionnelles ou en relais des politiques de santé,
- prise en charge de prestations d'action sociale pour les salariés et les ayants droit,
- prise en charge partielle ou totale de la cotisation des salariés pouvant bénéficier des dispenses d'affiliation...

Le financement de ces prestations doit représenter au minimum 2% de la cotisation.

POUR EN SAVOIR PLUS :



Groupe Humanis

accord-de-branche.humanis.com/

> Rubrique "Architectes"

Pour toute demande liée au régime conventionnel ou à votre démarche d'adhésion, lundi au vendredi de 9h à 19h.

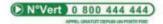




Groupe Malakoff Médéric

www.malakoffmederic.com/entreprises/conventions-collectives.htm

> Rubrique A "Architecture et maîtrise d'œuvre en bâtiment" Pour toute demande liée au régime conventionnel ou à votre démarche d'adhésion.



Everest

Le double flux tertiaire au sommet de l'efficacité.

